CITÉ NOUVELLE

REVUE CATHOLIQUE D'ETUDE ET D'ACTION

25 JANVIER 1942

CHRONIQUES

LES LIVRES

EDITIONS PAYS DE FRANCE

EVUE BIMENSUELLE

N° 24

DIRECTION-RÉDACTION

" Pays de France ", 39, rue de Sèze, Lyon-6e
Téléphone : Lalande 30.29

Administration :

Pour le règlement des abonnements et toutes questions intéressant l'**Administration** de la **Revue**, adresser correspondance, mandats ou chèques postaux au nom de :

M. Lucien KELLER, Maison Saint-Bernard
ISSOUDUN (Indre) - Téléphone 4.52
Chèque Postal Lyon 904.40

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Abonnement d'essai (non renouvelable) 3 mois	France . . . . . **40** francs Pays 1/2 tarif. . **48** francs Tarif postal plein **60** francs
France . . . le Numéro : **10** francs	6 mois : **80** francs Un an : **150** —

ÉTRANGER

Pays à 1/2 tarif, le Numéro : **11** francs	6 mois : **96** francs Un an : **180** —
Tarif postal plein, le numéro : **12** francs	6 mois : **120** francs Un an : **225** —

LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE NON-CONFESSIONNELS

L'attitude des Catholiques

Dans les chroniques de la Jeunesse Française qui se suivront dans *Cité Nouvelle* au fur et à mesure des événements, nous serons amenés à passer en revue, entre autres choses, avec une attention, s'il se peut, à la fois critique et sympathique, les différentes organisations non confessionnelles qui ont surgi ou surgiront au bénéfice des jeunes, sous l'inspiration ou avec l'agrément du Secrétariat Général à la Jeunesse. Cet examen, que nous voudrions autant que possible impartial, présentera peut-être quelque intérêt pour les dirigeants ou militants qui appartiennent aux Mouvements et organisations relevant directement de l'Eglise, pour leurs aumôniers. Tous ces « hommes d'Eglise » risquent d'être, en effet, tentés de prendre, à l'égard des Mouvements de Jeunesse non-confessionnels, des positions parfois un peu rigides. Leurs attitudes pourraient, à l'occasion, être commandées, moins par la réflexion raisonnable et par des jugements équitables que par des réflexes instinctifs. Réflexes d'esprit de corps poussés, ici ou là, jusqu'aux réflexes d'opposition systématique.

Ceci, à défaut de se justifier, s'expliquerait par l'histoire. La France, en juillet 1940, s'est trouvée rapidement amenée à faire son bilan après son désastre, à examiner, pièces en main, les éléments d'avenir sur lesquels elle pouvait compter pour se refaire. Or, au lendemain de sa défaite militaire, il faut bien le dire, en ce qui concerne les organisations de jeunesse, rien du passé n'apparut consistant en dehors des Mouvements confessionnels : Mouvements d'Action Catholique spécialisée (A. C. J. F. avec ses branches : J. O. C., J. A. C., J. E. C., J. I. C.),

mouvements Scouts (Scouts de France, Eclaireurs unionistes), Cœurs Vaillants et Ames vaillantes pour les tout jeunes, etc... On pourrait seulement ajouter : les Equipes sociales de Robert Garric, les Eclaireurs de France. Ni les Equipes, ni le Mouvement Eclaireurs de France, il est vrai, ne relèvent d'après leurs statuts d'une confession. Seulement, sinon en principe du moins en fait, les Equipes sociales furent et restent, en ce qui concerne les « enseignants », animées surtout par des catholiques, agissant, au sein des Equipes, non en tant que catholiques mais du moins en catholiques. Quant aux Eclaireurs de France, neutres à l'égard des différentes confessions, ils furent amenés à se confédérer presque aussitôt avec les Scouts de France et les Eclaireurs unionistes de France dans le Scoutisme Français : ils y constituent certes une fraction notable et agissante d'effectifs ; leur Fédération y garde son caractère de neutralité confessionnelle ; il n'en reste pas moins que, pris dans son ensemble, le Scoutisme Français, tant à cause de l'écrasante majorité de la clientèle Scouts de France qu'à cause de la présence dans sa Confédération de deux Fédérations confessionnelles sur trois, reste, aux yeux du public sinon au regard exact des hommes avertis, un mouvement d'inspiration confessionnelle.

Sous le bénéfice de ces remarques, de ces précisions et et de ces réserves, on peut donc dire qu'au lendemain de l'Armistice rien ne comptait dans la Jeunesse et pour elle, sauf les Mouvements confessionnels. Les Jeunesses syndicalistes de toutes nuances, qui jamais d'ailleurs n'avaient pu se soustraire aux dissenssions intimes travaillant les syndicats eux-mêmes, et dont la vie, par suite, avait toujours été une vie inégale et précaire, se trouvaient brusquement condamnées avec le régime qui s'écroulait ; elles souffraient elles-mêmes de l'affreuse confusion de l'activité syndicale et de la politique partisane. Les Jeunesses des différents partis (Jeunesses socialistes, Jeunesses communistes, Jeunesses du P. S. F., Jeunesses du P. P. F., etc...) n'eurent pas meilleur sort : elles furent emportées par la tourmente avec les vieux partis dont elles relevaient.

Ainsi les circonstances elle-mêmes consacraient une sorte de monopole de fait. De là à considérer le fait comme un droit, le pas risquait d'être franchi par certains esprits inconsciemment intolérants. Aussi chaque nouvelle naissance de Mouvement suscita-t-elle de prime abord chez quelques éléments des Mouvements confessionnels survivant au cataclysme, un comportement de défiance. On regardait volontiers, on était prêt à regarder, les nouveaux venus comme des intrus. « Que viennent-ils faire sur notre terrain ? » Là encore je schématise. Car, pour ne prendre qu'un exemple, les Compagnons de France furent, si j'ose dire, engendrés par les Scouts. Henri Dhavernas, le premier chef Compagnon, était un ancien routier : les cadres initiaux des Compagnons furent, non exclusivement, mais en bonne part, recrutés parmi les chefs des Mouvements Scouts et des Mouvements d'Action Catholique. Même en ce cas, et pour des raisons historiques dont je n'ai pas à me faire juge, la progéniture fut assez vite regardée, sinon comme un enfant illégitime, du moins comme un enfant contrefait par ceux-là même qui, le Ministère de la Jeunesse et de la Famille (alors c'était tout un) aidant, l'avaient mis au monde. Qu'en est-il maintenant ? Nous le dirons dans une des chroniques ultérieures. Mais je reviens à mon propos d'aujourd'hui ; un fait n'est pas douteux : nous avons, nous catholiques, à nous mettre en garde contre un instinct de corps qui facilement se muerait en esprit d'exclusion beaucoup trop intransigeant.

Car les « attendus » des jugements que nous avons à porter sur les Mouvements non spécifiquement catholiques, suscités, tolérés ou agréés par le Gouvernement, sont multiples. C'est ce que je voudrais indiquer seulement dans cette première chronique, quitte, par la suite, à appliquer cette « philosophie » aux cas concrets qui se présentent dans la France de 1942.

Pour faire œuvre de lucidité et pour prendre en conséquence les attitudes requises, je dirais que tout catholique français doit :

1° prêter attention à la voix de l'Eglise.
2° prêter attention à la voix de l'Etat.
3° prêter attention aux personnes.
4° prêter attention aux structures.
5° prêter attention aux programmes.

I. — Prêter attention à la voix de l'Eglise.

Inutile d'insister sur l'urgence de ce premier devoir. Mais cette voix, que nous dit-elle ? Il suffit, pour le savoir, de nous reporter aux déclarations de nos Cardinaux, Archevêques et Evêques. Si, sur certains points de détail, les directives données dans tel ou tel diocèse peuvent varier, par contre sur les lignes majeures l'unanimité est si impressionnante.

D'abord l'Eglise de France a formulé une règle d'acier : *le pluralisme.* « Jeunesse unie au service du pays, oui. Jeunesse unique, non » (Déclaration des Cardinaux et Archevêques du 25 juillet 1941). Cette consigne s'explique de reste, à l'heure présente et dans notre pays : le plus exact sens du réel l'inspire.

Car le visage de la Jeunesse de France actuelle, de cette Jeunesse qu'il faut d'abord saisir comme elle est si on veut l'amener à redevenir ce qu'elle doit être, ce visage est multiple. *Diversité sociale* d'abord : les comportements natifs, la structure mentale, les réactions vitales de toute nature d'un jeune paysan français, d'un jeune ouvrier français, d'un jeune étudiant français, d'un jeune bourgeois français ne sont pas identiques. Ce n'est nullement se faire l'apôtre de « l'esprit de classe » (expression dont ont abusé, comme de tant d'autres mots, les partis) que de reconnaître l'existence de différents « milieux sociaux de jeunes ». Quiconque a fréquenté notre jeunesse d'un peu près sait bien que la conversation des jeunes gens, leurs préoccupations, l'allure de leurs pensées, traduisent d'emblée, si on a l'oreille fine ou même simplement l'oreille juste, cette première diversité fondamentale. Pour faire image, je dirais volontiers que l'étudiant français pense avec ses livres, un ouvrier français avec son

outil ou son métier, un paysan français avec les alternances de son ciel et les patiences de sa terre, le bourgeois avec son confort. De là des rythmes d'âmes fort divers en face de toutes les questions. Par exemple, en fait de transformation sociale, l'ouvrier sera facilement porté à être « révolutionnaire », étant habitué à opérer avec sa main et dans l'usine des transformations matérielles rapides ; le paysan sera plutôt « réformiste » étant, lui, dressé par son labeur à épouser les exigences lentes des saisons ; l'étudiant sera aisément romantique et chimérique, parce que les idées qu'il manie supportent bien des tortures contre lesquelles se rétractent en réalité hommes et choses ; quant au bourgeois, il est souvent satisfait, donc conservateur et inerte. La première chose à faire pour agir puissamment sur la jeunesse (l'Eglise l'a magnifiquement discerné en France) est donc de tenir compte de ce pluralisme social.

C'est loin d'être tout. Il existe encore un *pluralisme religieux*. Déplorable ou non, le fait est là. La France est catholique de tradition et d'inspiration profonde. Le ministre de l'Intérieur, M. Pucheu, le remarquait dernièrement au cours d'un interview retentissant. Pourtant la France comporte une minorité protestante. Par ailleurs soixante années de sectarisme et de laïcisme ne l'ont pas travaillée en vain à l'école : aussi sous l'étiquette catholique facilement portée, à côté d'une minorité de convaincus, une masse immense de jeunes qui n'ont plus rien de catholiques que le nom : pour eux l'Eglise c'est la corporation « des curés », une mutuelle d'ecclésiastiques et de bien pensants, quand ce n'est pas, comme je l'ai constaté moi-même, une simple entreprise de pompes funèbres ou un guichet d'aumônes. Catholique, la Jeunesse de France est, pour une bonne moitié, « anticléricale ». Il est clair que, dans ces conditions, à supposer qu'il faille viser à encadrer toute la Jeunesse de France dans des Mouvements (je discuterai ce point tout à l'heure), les Mouvements proprement d'Eglise n'y parviendront pas à eux seuls. De ce chef, voilà une nouvelle donnée qui est principe de pluralisme.

Il y a plus encore. Au sein même du catholicisme, au sein même de l'Action Catholique, il peut et doit exister *une certaine diversité de familles spirituelles.* D'abord parce que le christianisme étant de droit imprégnation spirituelle de la vie concrète, les diversités sociales que j'ai indiquées agissent par choc en retour sur les spiritualités elles-mêmes : il y a une spiritualité catholique ouvrière, une spiritualité catholique paysanne, etc... Et puis le tempérament individuel intervient pour donner à une religion personnelle, à l'intérieur d'une orthodoxie commune et d'une même classe sociale, des traits distinctifs : il y a une spiritualité scoute, il y a une spiritualité jéciste dans la même bourgeoisie étudiante catholique. L'Eglise admet cela : elle sait, depuis saint Paul, qu'elle est un Corps et que, s'il y a un seul baptême, un seul Esprit, un seul Christ, il y a, nuançant cette unité vitale, une diversité de fonctions, de vocations, de membres : aussi, loin d'écraser, sous un rouleau compresseur de fer, le pluralisme sur son propre terrain, en a-t-elle consacré le principe dans l'Action Catholique. Tout comme en admettant de multiples congrégations et des rites divers, elle en consacre l'existence dans la vie monastique et liturgique. Voilà pourquoi à côté de l'A. C. J. F., il y a les Scouts de France. Voilà pourquoi dans l'A. C. J. F. elle-même, à côté de la J. E. C., il y a la J. O. C. ou la J. A. C. C'est au point que si l'on pouvait actuellement souhaiter un effort supplémentaire dans l'Action Catholique, ce ne serait pas, comme on le pense parfois, du côté de la liberté diversifiante qu'il faudrait l'orienter, mais plutôt le pousser du côté d'une modération dans le pluralisme, tant l'Eglise a eu, jusqu'à présent, conscience qu'à vouloir tout uniformiser, elle se stériliserait.

Ainsi un véritable réalisme à l'égard de la structure sociale de la France et à l'égard de l'Eglise oblige à reconnaître, dans une organisation d'ensemble de la Jeunesse, la nécessité d'un certain pluralisme.

Si évidentes soient ces raisons, ce n'est pourtant pas directement sur elles qu'insistent les Evêques de France. Si nous nous reportons à la Déclaration des Cardinaux et Arche-

vêques du 25 juillet, nous y voyons clairement que le Mouvement unique s'y trouve repoussé, parce que cette unification reviendrait à porter purement et simplement l'*arrêt de mort de l'Action Catholique dans la Jeunesse* : « On parle de plus en plus de Jeunesse unique : si cette expression signifie qu'on demande la suppression de nos Mouvements de Jeunesse, de leur esprit, de leurs méthodes de formation, nous ne saurions l'accepter ».

Il n'est pas besoin d'insister pour mettre en valeur le pourquoi d'un tel refus de l'Eglise à se laisser arracher ses mouvements d'Action Catholique. Toute son action spirituelle est en cause, et du même coup son indispensable apport au bien commun de la patrie.

Et puis, l'Eglise a bien des motifs de redouter en lui-même un Mouvement unique abandonné entre les seules mains de l'Etat. Car alors la Jeunesse serait *livrée, à discrétion,* à l'influence des hommes et des doctrines qui, au nom de l'Etat, inspireraient un tel Mouvement. Certes, en France, l'Episcopat a eu maintes occasions de le dire, la doctrine civique et sociale du Maréchal telle qu'elle s'est exprimée jusqu'à ce jour dans les différents messages au Pays, inspire confiance à l'Eglise de France. Mais l'Eglise sait par son histoire séculaire, que les orages sont fréquents en politique ; elle constate que nous sommes en période très incertaine ; des changements imprévus peuvent brutalement intervenir et alors la rectitude doctrinale actuelle pourrait, sous des pressions nouvelles et imprévisibles, soudainement biaiser. Si les jeunes étaient, au moment de tels gauchissements éventuels, obligatoirement embrigadés dans la formation unique de l'Etat, voilà les fidèles soumis à merci à des poussées spirituellement dangereuses. Et cela sans contre-partie possible puisque, par construction, dans l'hypothèse d'un Mouvement unique, les mouvements d'Eglise n'existeraient plus, où les jeunes catholiques pourraient venir puiser l'indispensable antidote. Les exemples historiques lointains ou récents ne manquent pas qui sont là pour inviter l'Eglise de France à des précautions, pour l'inciter à maintenir, en rai-

son de déviations toujours possibles, à côté des formations d'Etat, le refuge moral pour ses catholiques, de ses propres formations à elle.

Rappelons, enfin, qu'en toute hypothèse l'Action Catholique de l'Eglise et l'action temporelle de l'Etat, tout en ayant entre elles des rapports de contact et de respect, doivent *rester autonomes et distinctes.* Autonomie, contacts mutuels, respects réciproques : trois devoirs qui s'imposent à l'Eglise et à l'Etat et, par voie de conséquence, aux Actions que l'Eglise et l'Etat suscitent, animent, dirigent. Je ne reviendrai pas sur ces considérations que j'ai déjà abordées dans cette Revue (1).

Notons seulement que la création en France d'un mouvement unique n'irait à rien moins qu'à confondre ce que dix ou douze années d'expérience ont, dans notre pays mieux qu'en aucun autre, si admirablement différencié : plan d'action proprement civique et plan d'action proprement spirituelle ; domaine où les catholiques agissent en tant que catholiques et domaine où les catholiques n'ont à agir qu'en catholiques. Toute unification, suivant qu'elle se ferait au bénéfice de l'Etat seul ou de l'Eglise seule, nous ramènerait à l'une de ces deux hérésies pratiques : ou l'étatisme ou le cléricalisme. Ces deux excès sont jugés par toute notre histoire et ils sont condamnés par elle.

Ainsi en France et actuellement, ni jeunesse unique d'Etat, ni jeunesse unique d'Eglise.

Ce premier point est parfaitement clair et il fournit déjà, à lui seul, quelques normes théoriques pour orienter nos jugements, et quelques règles pratiques pour fixer nos attitudes de catholiques à l'égard des mouvements de jeunesse et plus précisément des mouvements non confessionnels, puisque, encore une fois, c'est l'attitude des catholiques à l'égard de ces mouvements-là que, dans cet article, je veux

---

(1) *Cité Nouvelle* : 10 avril 1941 : Action Catholique et Action temporelle dans la France d'aujourd'hui. — 25 novembre 1941 : Rencontre de l'Etat et de l'Eglise au service de la France.

seulement étudier. Quelles sont ces normes ? Quelles sont ces règles ?

1° Les catholiques combattront tout mouvement qui, directement ou indirectement, viserait à établir à son profit un monopole.

2° Les catholiques n'ont pas à se scandaliser de l'existence de mouvements civiques non-confessionnels à côté de leurs propres mouvements.

3° Par souci de bien public, ils doivent même collaborer à la vie de ces mouvements-là, pourvu que ces mouvements, du point de vue de ce qu'on pourrait appeler l'orthodoxie civique, présentent en raison de leurs statuts, de leurs programmes et de leurs chefs, les garanties désirables.

Trois règles qui constituent déjà une lumière. Toutefois la troisième règle pose des problèmes délicats sur lesquels il est nécessaire que, ici encore, les catholiques écoutent les consignes de sagesse et de prudence de l'Eglise.

A quoi se réduisent ces consignes concernant la collaboration des catholiques avec les mouvements non-confessionnels d'action civique ?

On pourrait, me semble-t-il, en tenant compte des différentes déclarations que la Commission permanente de l'Action Catholique française a faites depuis sa constitution, les ramener peut-être aux formules suivantes :

1° L'Eglise doit à sa mission spirituelle, à sa vocation missionnaire de sauvegarder la vie de ses propres mouvements d'Action Catholique. Elle ne peut donc admettre, sous couleur de collaboration, l'évasion massive de ses propres chefs d'A. C. dans les organisations étrangères à son propre apostolat religieux. Il est clair, en effet, que si elle consentait à ce que tous ses dirigeants d'A. C. deviennent dirigeants de mouvements non-confessionnels, elle tolérerait du même coup une décapitation de l'Action Catholique qui entraînerait rapidement sa mort. Elle se renierait pratiquement elle-même.

2° L'Eglise admet toutefois qu'un certain nombre de ses meilleurs fils aillent dans les organisations distinctes de

l'A. C., remplir des rôles de dirigeants ou d'animateurs. Mais en ce cas :

a) Ils doivent y agir en catholiques et non en tant que catholiques, c'est-à-dire y prendre leurs décisions et leurs initiatives, avec toute la spiritualité dont leur âme dispose en raison de leur foi certes, mais sous leur responsabilité personnelle et sans engager avec eux l'Eglise comme s'ils étaient, sur le terrain d'action qu'ils ont élu, des fondés de pouvoirs de l'Eglise.

b) Par suite et pour éviter cette confusion, ils ne doivent pas cumuler simultanément un rôle de chef dans les mouvements non-confessionnels et dans les mouvements d'A. C.

c) Ils peuvent toutefois continuer à être membres dans tel ou tel mouvement d'A. C. de manière à venir y puiser la spiritualité et la vie intérieure dont ils ont besoin.

3° L'Eglise approuve que les Mouvements non-confessionnels suscités, patronnés ou contrôlés directement par l'Etat aient leurs « services » afférents. Toutefois, comme nul Mouvement ne peut vivre sans avoir, à lui, des « services », l'Eglise demande que ses mouvements d'Action Catholique puissent organiser et administrer pour leur compte certains services limités et précis : camps de vacances, services d'entr'aide, etc... Sur le problème de répartition des services entre Mouvements d'Action Catholique et Mouvements non-confessionnels, je me suis longuement expliqué dans un article précédent (1). De toute manière, il y a là matière à conversation entre l'Eglise et l'Etat.

4° L'Eglise ne saurait, en vertu même de son pouvoir éducatif sur les catholiques, admettre la participation de ses fidèles à des formations non-confessionnelles dont l'esprit serait complètement aberrant, et où ses jeunes baptisés courraient des risques de contamination sans proportion avec les espoirs relatifs à l'influence correctrice qu'ils y pourraient exercer. Ceci soulève un délicat problème de contact. Une attitude de l'Eglise à l'égard des formations non-confession-

---

(1) Rencontre de l'Eglise et de l'Etat. *Cité Nouvelle*, 25 nov. 1941.

nelles qui prendrait la forme d'une véritable inspection apparaîtrait, à bon droit, comme un abus clérical exorbitant, et je ne pense pas qu'en France, où les susceptibilités sont particulièrement chatouilleuses, l'Eglise ait jamais l'idée de constituer un corps de chanoines inspecteurs, chargés d'aller visiter les Mouvements non-confessionnels, les écoles de cadres, les chantiers de la Jeunesse, etc... Mais par ailleurs, l'Eglise ne saurait non plus fermer les yeux, — elle doit même porter un regard attentif —, sur ce qui se dit, se fait, et s'enseigne dans des mouvements, des formations où les âmes des baptisés dont elle se sait responsable pourraient, à l'occasion, se dévoyer et se perdre. Elle a donc, ne disons pas un droit de contrôle (si ce mot évoque encore aux oreilles délicates je ne sais quelle emprise cléricale autoritaire et indiscrète), mais un certain *droit de regard ;* elle peut et doit réclamer certaines garanties préventives. Il faut qu'en cas d'abus manifeste, elle puisse *avoir un recours* auprès de l'autorité politique suprême. Les modalités de ce regard et de ce recours doivent évidemment être solidairement débattues entre l'Eglise et l'Etat ; elles n'ont peut-être pas d'ailleurs à être fixées une fois pour toutes. Le jour où un danger se ferait clairement jour, il suffirait sans doute à l'Eglise d'aujourd'hui de faire entendre sa voix auprès du Maréchal. La bienveillance du Chef de l'Etat actuel à l'égard de l'Eglise ne permettrait pas, selon toute vraisemblance, à cette voix de tomber dans le vide. Il y a, pour le moment, dans cette situation de quoi calmer l'inquiétude de nos chefs religieux. A chaque jour suffit sa peine.

Dans les frontières de ces règles que je viens de rappeler, il ne semble pas que les catholiques aient donc à refuser droit d'exister à certains mouvements non-confessionnels. Ils sont en soi légitimes. La seule question que des catholiques pourraient peut-être se poser, c'est de savoir s'ils sont nécessaires actuellement en France. Eh bien ! c'est là qu'après avoir prêté audience à la voix de l'Eglise, il importe de prêter attention à la voix de l'Etat.

II. — Prêter attention à la voix de l'Etat.

L'Etat ne laisse pas, en effet, de nous faire entendre aujourd'hui un certain nombre de vérités considérables.

D'abord il nous invite à analyser impartialement la situation psychologique et morale de la masse française et de la jeunesse française, puis à tirer de cette analyse les conclusions qui s'imposent.

Analysons donc. Et nous voilà amenés à discerner dans le bloc du peuple et de la jeunesse en France, trois parts.

Il faut avant tout constater l'existence d'une fraction de la jeunesse qui a compris les leçons de la défaite et qui est décidée à refaire la patrie. J'insiste sur ce point, en dépit de tout ce qu'on a pu dire et écrire. Car on est quelquefois tenté aujourd'hui de méconnaître la réalité de cette élite. Et ce disant, je ne parle pas des Français au cœur pourri pour qui la raison du plus fort est devenue la meilleure et qui dénigrent systématiquement la France parce qu'ils ont, au fond de leur âme, renié leur mère et leur patrie. Je songe à la presse bien intentionnée, soucieuse d'informer le public en vue de l'amender. Elle souligne à temps et à contre-temps les déficits moraux du pays, les torts de la 3e République qui aurait tout perverti, les défaillances qui nous ont conduits au désastre. Cet exclusivisme lui dicte parfois des jugements bien sommaires. Si on prenait au pied de la lettre certains verdicts de journalistes, on pourrait croire que toute jeunesse saine avait totalement disparu de chez nous en juin 1940 ; que la France, devenue irrémédiablement un pays sénile, était et reste encore sclérosée dans tous ses membres.

On a avec quelque raison parlé, à propos de telles critiques, d'un complexe social de masochisme spirituel qui travaillerait présentement l'opinion française : si nous n'avons pas, dans nos propos, de mots assez durs pour nous juger nous-mêmes, c'est que, en véritables invertis, nous éprouverions une sorte de jouissance perverse à irriter nos plaies, à sonder nos vices.

En réalité, pour peu que l'on y songe, ce phénomène d'auto-accusation de la France par l'opinion française n'at-

teint de pareilles outrances que parce qu'il est, chez beaucoup de médiocres censeurs, un effet de ressentiment individuel. Des suites du désastre chacun souffre. Mais la cause du désastre, chacun a la ressource de l'attribuer, tout compte fait, soit à la supériorité des adversaires, soit à la carence des partenaires, soit à sa carence personnelle. Pour se dispenser de s'accuser soi-même (l'amour-propre est à la base de tout ressentiment, comme l'a noté Scheler) les niais avantageux que je stigmatise en sont réduits à reporter leur attention seulement sur les deux premiers facteurs indiqués : ou la valeur de l'ennemi ou la défaillance des compatriotes. Seulement, avouons-le encore, l'éloge de l'ennemi brûle leurs lèvres : cela humilie encore ces vaniteux, d'attribuer une victoire à la seule valeur, même simplement militaire, de l'ennemi ; car cet hommage implique un aveu personnel d'infériorité et d'échec, puisqu'en partant en guerre on prétendait vaincre celui avec lequel personnellement on se mesurait. Ainsi, par voie d'élimination, l'orgueil de ces petits esprits oriente allégrement sur les coéquipiers que chacun a, l'accusation que chacun porte : « C'est toi, mon partenaire, et toi seul qui es responsable de la partie perdue. Pour moi, je valais l'adversaire. Ah ! si tous avaient été comme moi ! ». Or beaucoup se renvoient ainsi la balle. La passion s'en mêle d'autant plus qu'on souffre davantage de maux dont on veut à tout prix se croire personnellement innocent. Le discrédit dont chacun veut par amour-propre se dégager retombe bientôt sur la nation. L'accusation en se répandant devient indistincte. Les reproches de Français à Français finissent par faire chœur dans une réprobation indécise, et bientôt, ainsi, la France entière paraît accuser toute la France. On en vient par là à méconnaître la persistance pourtant indiscutable sur notre sol d'une élite et d'une élite jeune, afin de ne pas risquer, en la saluant, d'avoir à se classer soi-même parmi ceux qui, au cours de la lutte, ont annihilé ces forces intactes.

Mettons-nous donc soigneusement en garde contre cet orgueil individuel, contre le ressentiment qui en procède,

contre les sévérités exagérées qu'il dicte quand nous jugeons nos compatriotes. Soyons lucides. Battons notre coulpe sur nos propres poitrines, s'il y a lieu. Non sur celle des autres, indistinctement. Cet effort de loyauté nous amènera à reconnaître qu'il y avait et qu'il subsiste encore en France, de jeunes hommes fiers, purs, joyeux, conquérants, droits, intrépides, qui méritaient un sort supérieur à celui que tant de lâchetés, maintenant bavardes et accusatrices, leur ont valu.

Cette élite authentique, à laquelle en conscience je ne puis pas ne pas rendre hommage, est loin, je l'admets, de constituer la majorité. Il faut encore compter à côté d'elle (et c'est la seconde part du bloc français) une fraction de désaxés. Ces agités, en mal de révolution violente et d'aventure, qui, pour un rien, se mueraient en agitateurs, essaient d'organiser, dans l'ombre, leurs bandes de combat. Animés de fièvre plus que de ferveur lucide, un instinct de drame, qu'ils prennent parfois pour une vocation d'héroïsme, les possède. En vérité, aucune idée directrice ne préside à leur véhémence. Le vertige et la colère leur tiennent lieu de système. Ils savent ce qu'ils ne veulent pas ; et ce qu'ils ne veulent pas, c'est ce qui est. Mais quant à ce qu'ils veulent, incapables de le dire clairement, faute de le penser ! Ils sont prêts à susciter la tempête, attendant de l'orage lui-même et de ses feux, la lumière. Volontiers ils se feraient les agents du bouleversement intégral, escomptant que du chaos sortira l'ordre, et de l'abîme, le salut. Gent redoutable que celle de ces révoltés dont les amertumes, les souffrances font toute la philosophie ! Ils sont prêts à drainer à eux et à exploiter les rancunes, justifiées ou non, les jalousies, les déceptions que, forcément en ces périodes de restrictions, ils rencontrent dans le cœur innombrable de la foule. La famine est maîtresse d'émeute ; et volontiers ils la considéreraient, à l'occasion, comme la meilleure compagne de leurs entreprises anarchiques. Il faut se boucher les yeux et les oreilles pour ne rien saisir des manœuvres ténébreuses et ne rien entendre des appels sourds de ces partisans du chambard. Ces hommes existent ; ils attendent la moindre fissure dans l'architecture

sociale pour y glisser leurs explosifs. Et beaucoup de jeunes sont prêts à les suivre, surtout dans les pauvres masses urbaines et ouvrières qui sont particulièrement éprouvées et qui sont tentées par leur excessive misère de croire que tout le poids de la Rénovation nationale pèse délibérément sur leur seule classe.

Enfin (voilà que nous avons à faire au gros du troupeau) — il y a, à côté des fervents et des enfiévrés, les apathiques. Une fois de plus ne soyons pas trop simples pour les juger : ils ne sont pas tous de la même cuvée. Certains sont des satisfaits : trafiqueurs du marché noir, exploiteurs de la misère présente, ils ont intérêt à ce que rien n'évolue, parce que toute amélioration de la situation d'ensemble consacrerait la fin de leurs profits inavouables. D'autres sont mous, parce que l'alcool, une hérédité lourde, des tares morales, sociales et physiques les ont effectivement émasculés. Mais, ceci dit, il reste encore une large part de bonnes gens un peu inertes qui ne sont pas des aigles, mais qui ne sont non plus ni des forbans, ni des châtrés. Ils sont simplement des Français. Vous leur réclamez de marcher « bon pas, bon œil ». Mais où ? Le Français — et c'est son mérite — a le sens de la mesure. Or il faut vivre aujourd'hui des événements où tout est démesuré : les efforts réclamés, les sacrifices à faire, la guerre elle-même et ses suites atteignent des dimensions qu'on dit quelquefois surhumaines et qu'il vaudrait mieux dire inhumaines. De plus, avec le génie de l'équilibre, le Français a le génie de la clarté. Or il faut s'avancer présentement en des heures nocturnes, où rien n'est clair ; résoudre, si je puis dire, une équation dont tous les paramètres sont autant d'inconnues. Qui donc pourrait faire, noir sur blanc, le bilan de la situation exacte de la France dans le monde au moment où j'écris ? L'éclaircissement de cette situation en devenir dépend de l'Allemagne, de l'Angleterre, des Etats-Unis, de la Russie, du Japon, du monde entier, et par surcroît du sort de la guerre. Qu'on fasse l'inventaire de chacune des réalités que recouvrent ces termes et ces conditions, autant de complexes et autant de problèmes. L'Allemagne, par exemple,

c'est la triomphatrice de juin 40 ; mais c'est aussi le pays de la mystique nationale-socialiste à la Rosenberg ; et c'est l'adversaire de trois Empires sinon intacts, du moins debout. Quelle brume sur la route à suivre ! Il n'est pas étonnant alors que, au pays de Descartes, où les règles de l'évidence se subordonnent spontanément tous les élans de l'action, beaucoup soient actuellement tentés de « voir venir » avant d'agir, comme dit notre rusé patois. L'apparente apathie, en ce cas, n'est pas nécessairement signe d'un manque de cœur ; bien plutôt, elle dénote fréquemment une intelligence en éveil qui garde intrépidement les yeux grands ouverts.

Toujours est-il que l'analyse de la masse française dégage ainsi trois sortes de constituants : les fervents, les turbulents, les hésitants. Cela, l'Etat le sent et le voit. Qu'en conclut-il ?

Les fervents ne l'inquiètent pas, il les sait déjà engagés pour la plupart dans les Mouvements confessionnels et dans leurs cadres. Il le dit à qui veut l'entendre. Mais, statistiques en mains, ces effectifs ne représentent pas plus du quart de la masse.

L'Etat va-t-il alors laisser face à face à côté des blocs confessionnels dans les prairies de la liberté, les moutons du troupeau et les turbulents. Mais comment ne redouterait-il pas alors que les frénétiques qui se croient vocation de bergers ne finissent par entraîner grâce à leurs appels les êtres grégaires ? surtout si en les engageant par leurs astuces dans les pays des volcans et des précipices, ils leur persuadent qu'ils les entraînent de nouveau dans la région des gras pâturages. Ne filons pas plus loin la métaphore. L'Etat peut-il admettre de gaieté de cœur que dans notre situation intérieure trouble (restrictions, choc de la défaite, réorganisation administrative, présence de l'occupant, séparation de la France en trois zones, prolongation imprévue de l'état d'armistice, etc...) des agitateurs travaillent impunément la foule en quête de prophètes et de messies ? En face de cette menace d'infection, n'y a-t-il pas lieu pour lui, de créer des points de fixation ? Bref, et pour tout dire d'un mot, afin d'éviter les mouvements désordonnés, n'est-il pas en droit d'essayer de

créer des mouvements contrôlés, et, pour éviter l'anarchie, de procéder à des encadrements ? Nul homme de sens ne refusera d'accorder à de telles considérations un poids important, et par suite de convenir que l'Etat peut et doit procéder à l'organisation nationale de la jeunesse française.

Je sais bien ce que certains hommes d'Action Catholique seront tentés de dire : « Pourquoi ne pas faire confiance aux Mouvements confessionnels ? D'ailleurs est-ce d'encadrement extérieur qu'il s'agit ; n'est-ce pas plutôt de conversion intérieure ? Enfin, ce qu'il faut obtenir, c'est que la conscience morale règle à nouveau les attitudes de tous dans la vie ordinaire de tous les jours, donc dans les cadres naturels de leur profession, de leur métier, de leur famille ? Alors votre méthode, à vous Etat, qui consiste à extraire la masse de son milieu naturel pour l'enfourner dans les formations artificielles de mouvements officiels, est-elle la bonne ? Les réflexes que vous créerez ainsi dans la masse ne seront-ils pas plaqués du dehors ? L'ouvrier, à supposer qu'il accepte l'embrigadement, conservera-t-il, une fois replongé dans son atelier, les attitudes que vous aurez cru lui inculquer par vos activités de mouvement, mais qui seront restées en réalité aussi superficielles et artificielles que les procédés « hors vie » par quoi vous aurez voulu les obtenir ? »

A ces multiples objections, l'homme d'Etat répondrait sans doute, non sans quelque raison.

« C'est un fait, l'Eglise actuellement en France n'a pas l'audience de la grande masse, moins encore des enfiévrés qui m'inquiètent. Je ne juge pas si c'est à tort ou à raison. Mais je constate. Et vous même, homme de l'Action Catholique, ne reconnaissez-vous pas que votre action de pénétration spirituelle, dont je ne discute pas la valeur, est une œuvre de longue haleine ? On a mis soixante ans, dites-vous, à déchristianiser la France ; et son anticléricalisme en outre a des origines moins simples et plus lointaines que son achristianisme. Alors, d'ici que vos mouvements aient converti la France, beaucoup d'eau du Rhône aura coulé sous le pont d'Arles. Or ce qui m'inquiète et me préoccupe, moi homme

d'Etat, c'est une anarchie immédiatement possible. Ne suis-je pas alors en droit de tenter, comme je puis, de créer une digue d'esprit civique, contre les menaces d'un incivisme complet ? Admettons que l'encadrement dont je parle crée des réflexes sommaires et même artificiels. Eh bien ! d'abord rien n'empêche que vous, hommes des âmes et du christianisme incarné, vous poursuiviez l'imprégnation spirituelle, par vos méthodes, de la vie quotidienne et ordinaire. Même je vous en saurai gré. Mais ne puis-je au surplus par des rassemblements tels que ceux des Chantiers de la Jeunesse ménager aux jeunes des périodes de respiration et d'inspiration analogues, sur le plan du civisme, aux retraites spirituelles que vous ménagez pour vos troupes sur le plan religieux ! Ne puis-je, par les rassemblements que j'agrée, donner aux esprits quelque chose du sens national et du sens communautaire, alors qu'à laisser les choses telles que nous les avons connues, l'individualisme égoïste continuera à pourrir les cœurs et les laissera à la merci des premiers mauvais bergers venus qui sont encore légion ».

Ces remarques que je stylise ne doivent laisser aucun doute : l'Etat français en 1941 a incontestablement le droit de créer ou d'agréer des encadrements civiques de jeunes, à charge, pour lui, de respecter les *desiderata* de l'Eglise, tels que je les ai formulés dans la première partie de cet article. De ce droit il faut prendre acte, avant de juger les mouvements non-confessionnels qui surgissent autour de nos mouvements catholiques avec l'agrément de l'Etat.

Cela inspirera sans doute bien des mises au point.

J'ajoute que les conseils et les jugements que l'on sera conduit à fournir sur telle ou telle organisation naissante ou agréée trouveront équilibre, si, après avoir prêté l'oreille à la voix de l'Eglise et à la voix de l'Etat, on prête encore attention aux personnes.

III. — Prêter attention aux personnes.

Qu'est-ce à dire ? Simplement ceci. Un programme et des statuts écrits font sans doute pour une large part l'esprit

d'un mouvement. Mais les mots signifient souvent ce qu'entend leur faire dire celui qui les profère ou les utilise. Aussi, par delà un programme, ce qui importe pour connaître un mouvement, c'est de juger, avec les règles de la prudence chrétienne, les chefs qui les mènent.

Nous sommes à une époque qui réagit en tout domaine contre les abus du juridisme. Pour échapper à la servilité de la lettre qui enlise et qui tue, et au risque de tomber dans l'excès inverse qui est celui de l'arbitraire dictatorial, nous avons acquis ce que j'appellerais le sens du Chef. Pour déterminer en son ultime précision le sens du droit, et trouver au delà de la justice servile, l'équité, nous comptons sur l'interprétation d'une personnalité créatrice et rayonnante, plus que sur les arguties indéfinies des casuites. Déjà, avant la guerre, le R. P. Fessard dans un livre remarquable (1) soulignait, en même temps que les dangers, les apports de cette nouvelle conception du droit.

Cette révolution mentale que, à la faveur même de ses abus et de ses réussites au moins momentanées, la guerre a consolidée imprègne désormais toute activité sociale.

La vie d'un mouvement quelconque ne saurait échapper à cette influence. En fait, aujourd'hui, c'est le chef, non le texte, qui crée l'esprit. Aussi tant vaut le chef, tant vaut l'esprit.

Dès lors un mouvement se présente-t-il à notre appréciation, il importe de jauger la personnalité ou les personnalités qui le conduisent. Et quant aux textes programmatiques ou constitutionnels, soyons sûrs qu'ils seront, dans le climat actuel, toujours assez souples pour se plier aux volontés du chef. L'inspiration d'un mouvement est donc à chercher dans une âme, plutôt que dans les articles d'un code.

Ce n'est pas à dire pourtant qu'il ne faille accorder aucune importance à la structure des mouvements telle qu'elle se définit, et telle qu'elle apparaît dans la vie. C'est ce que j'ai voulu indiquer en disant qu'un dernier « attendu » doit intervenir pour nous aider, nous catholiques, à fixer nos

(1) R. P. Fessard. — *Pax Nostra.*

prises de position à l'égard d'un mouvement non-confessionnel quelconque.

IV. — Prêter attention aux structures.

Faisons un mythe. Supposons qu'un mouvement naisse avec la double intention simultanée d'emprunter au campisme scout l'essentiel de ses méthodes de formation, et pourtant de s'adresser à la masse paysanne. Nous dirons alors que sa structure ne convient pas à la clientèle qu'il escompte. Nous ne lui ferons pas confiance ; non pas en raison de notre idéalisme, mais en raison de notre réalisme. Comment un paysan, qui vit en pleine nature à longueur de journée et pour qui la forêt, le champ, la campagne sont des lieux de labeur et quelquefois de servitude, pourrait-il envisager, sous le même aspect de détente formatrice, une activité qui le laisse plongé dans ses cadres de lutte vitale ?

On me reprochera peut-être de triompher à plaisir d'une bévue énorme que j'imagine gratuitement. Soit. J'ai volontairement grossi ce qu'on pourrait appeler une aberration de structure. Mais, peut-être aurons-nous l'occasion un jour de le remarquer en détail, ce qui parfois rend sceptique sur l'avenir de tel ou tel mouvement non-confessionnel aux prétentions illimitées, c'est une aberration moins voyante mais du même genre.

Tous les fondateurs de mouvements à visées populaires ont-ils toujours pris conscience des répugnances de la masse ouvrière, de ses réflexes instinctifs, de ses désirs vitaux ? Mesurent-ils toujours exactement la réaction que provoque une affiche, un slogan, tel homme mis en vedette ? Il faudrait être bien naïf ou bien distrait pour avancer qu'aucune illusion de cet ordre ne voisine, ici ou là, avec les meilleures intentions.

Alors très souvent le catholique, dressé, par ses méthodes et ses soucis de pénétration apostolique, à rester au contact étroit de la masse, regardera avec un brin de scepticisme certaines ébauches et certaines tentatives. Ses réserves seront

moins proches parentes de l'anathème que du sourire. Mais elles n'en demeureront pas moins une discrète condamnation.

En tout cas, devant de pareilles méprises, les catholiques resteront forcément un peu distants. Ils détourneront parfois les âmes généreuses qui les consultent, de se fourvoyer dans ces impasses. Tout au moins ils regarderont la bulle de savon, après tant d'autres, s'iriser un moment de toutes les promesses du rêve, puis attendront, sans broncher, qu'elle éclate d'elle-même et s'évanouisse.

Certaines réticences du même ordre leur seront parfois suggérées par les programmes d'action élaborés par les mouvements. C'est ce que j'ai voulu indiquer, en disant qu'un dernier « attendu » doit intervenir pour fixer nos prises de position.

V. — Prêter attention aux programmes d'action.

Il n'y a pas à revenir ici sur le cas où le programme d'action d'un mouvement serait explicitement inspiré par une philosophie sociale manifestement contraire au bien commun de la Nation. Nous avons déjà dit plus haut, en auscultant la voix de l'Eglise, ce que devrait obligatoirement être alors l'attitude des jeunes catholiques : sauf exception singulière due à une personnalité remarquablement forte et capable d'exercer en milieu malsain une influence bienfaisante certaine, cette attitude ne pourrait être qu'abstention et même opposition.

Un tel cas de programme dévoyé semble d'ailleurs peu intéressant aujourd'hui où, pour naître et vivre, tout au moins en zone libre, un mouvement doit être agréé par le Gouvernement de la France, dont la lucidité en fait de doctrine sociale générale ne saurait être contestée par quiconque a lu, dans une édition officielle, complète et fidèle, les messages de son Chef.

Mais une remarque qui se rattache plutôt aux vues de la prudence pédagogique qu'à des considérations théologiques semble opportune.

Tout éducateur de jeunes n'aura, c'est entendu, aucune

difficulté à admettre que de très jeunes gens (disons : entre 15 et 20 ans) doivent se préparer à leurs fonctions civiques, avec un loyalisme sincère envers les justes consignes du pouvoir établi. Mais, sans aucun doute, pour peu qu'il ait l'expérience des outrances, des simplifications abusives, des partis pris à quoi est exposé cet âge, cet éducateur raisonnable et averti ne souhaitera pas facilement qu'on engage prématurément et illusoirement ces grands enfants à jouer un rôle strictement politique pour lequel ils ne sont pas encore faits (1). Cette distinction du « politique » et du « civique » est, je le reconnais volontiers, indécise et imprécise si on reste sur le plan de la théorie. Mais en pratique elle aboutit à des vues très réalistes. Il est clair que les questions de métiers, de vie personnelle (hygiène, culture physique, culture générale, etc...), de famille, intéressent directement et concrètement un jeune homme. Entre 15 et 20 ans, il vit déjà en famille sinon dans une famille qu'il a fondée, du moins dans celle de ses parents ; il se prépare dans une école, un atelier d'apprentissage, dans une usine ou dans une faculté à un métier ; il doit donc au cours de cette période de sa vie où il est particulièrement malléable, se former intellectuellement, phy-

---

(1) Cette discrimination entre une formation civique active et un engagement politique prématuré est proposée à la méditation de tout pédagogue par une Déclaration des Cardinaux et Archevêques de France qui date de 1936. Voici le texte en question :

« 1° — Les adolescents et les tout jeunes gens n'ayant ni préparation suffisante, ni formation complète ni expérience de la vie ne s'engageront pas prématurément dans la mêlée politique.

2° — Mais par une sérieuse formation religieuse, intellectuelle, sociale, économique ils seront progressivement préparés à l'accomplissement de leur devoir civique ».

Je sais bien que la « mêlée politique » qui était directement visée dans ce document, était la politique, au sens rétréci du mot, telle qu'hélas ! elle pouvait avoir lieu alors : la politique des partis.

Ne pourrait-on dire pourtant que si les partis sont morts, tous les réflexes partisans ne sont pas encore complètement éteints dans tous les cœurs ? Ne pourrait-on remarquer que certaines questions actuelles de la grande politique, c'est-à-dire de la politique du gouvernement de la France, si on les propose directement comme objectifs d'action non à des hommes mûrs et équilibrés par l'âge mais aux très jeunes gens, sont aptes à susciter ou à ranimer des réflexes de « casse », d'accusation irréfléchie, de destruction systématique, bref de division et de haine ? Ce n'est pas en faisant faire — (comme s'exprime notre logomachie) — de l' « anti » qu'on éveillera dans le cœur des jeunes Français le sens positif et constructeur de la communauté française. Ah ! si le cœur innombrable de la France pouvait devenir un cœur unanime !

Dès lors le texte cité qui met en garde contre les disciplines de division qui sévissaient en 1936 sous le nom de « partis », ne garde-t-il encore aujourd'hui de l'actualité ?

siquement, moralement. Par suite, lui proposer des activités formatrices situées sur ces terrains-là est d'une valeur réelle.

Et de même il est tout à fait désirable qu'à tout propos on s'efforce de donner aux jeunes le sens du travail bien fait, le sens de la communauté française, le sens social.

Bref le slogan « Travail, Famille, Patrie » peut servir de base à un programme de formation civique et fournir les déterminations positives de l'idéal national qu'il s'agit de faire vivre par les esprits et par les cœurs.

Mais imaginons maintenant un problème de politique étrangère délicat et dont les données techniques échappent à l'information du grand nombre. Ce problème peut et doit, certes, préoccuper un fonctionnaire du Ministère des Affaires Etrangères. Mais à quoi concrètement, sur le plan de l'action, cette question conduit-elle un jeune homme de 15 ans, absolument irresponsable ? A supposer qu'il se soit fait une philosophie raisonnée de la question, a-t-il la possibilité d'intervenir efficacement dans l'affaire ? Ne risque-t-il pas, avec la fougue de son âge, de se livrer à des manifestations intempestives ? Ne risque-t-il pas, en fin de compte, sous prétexte d'agir, de gêner en réalité le gouvernement par ses maladresses et de diviser l'opinion par son activité brouillonne ?

Et ne vaut-il pas mieux laisser de telles questions en dehors des objectifs proposés directement aux mouvements de jeunes ?

Conclusion.

Ces pages auraient voulu mettre en garde contre des jugements hâtifs. Mais peut-être estimera-t-on qu'elles constitueraient assez bien, en fait, une introduction à l'hésitation.

Reconnaissons, en effet, que l'intervention des facteurs nombreux qui ont été passés en revue pour assurer l'équilibre du jugement du catholique sur les mouvements non-confessionnels risque d'embrouiller toute décision à force de vouloir la parfaire.

N'amènerait-elle pas aussi à diversifier outre mesure de région à région les attitudes à prendre ; car enfin (et pour

n'invoquer ici qu'un seul des « attendus ») les hommes qui sont chefs locaux d'un mouvement à Perpignan ne sont pas ceux qui sont chefs locaux à Lyon.

Alors se référer à tant de considérations, n'est-ce pas se fermer à l'unanimité qui est si chère aux chrétiens ?

Certes, ces dangers existent. Mais, Dieu merci, ni les militants d'Action Catholique, ni les aumôniers ne seront vraiment dépourvus dans leur embarras, s'ils ont le sens de l'Eglise. A supposer que par eux-mêmes, tout compte fait, ils ne sachent à quelle attitude et à quelle position se rallier dans tel cas concret, ils s'en référeront à leur guide : leur Evêque, répétant au représentant officiel du Christ, le mot de saint Pierre : « Seigneur, à qui irions-nous ? Vous seul avez les paroles de la vie éternelle ».

Alfred DE SORAS.

PÉGUY ET LA RÉVOLUTION

« *Il est si difficile de faire la Révolution* »
PÉGUY, 1904.

Alors que des projets illusoires rêvaient en mai 40 de porter le combat hors de France, pour la première fois, au tragique Conseil des Ministres de Nitray, le 13 juin, le Maréchal prononçait :

« Le renouveau français, il faut l'attendre de l'âme de notre pays, que nous préserverons en restant sur place, bien plus que d'une reconquête de notre territoire par des canons alliés... Je suis donc d'avis de ne pas abandonner le sol français. »

Ainsi cinq siècles plus tôt, au pauvre peuple de France désespérant de soi et s'accrochant aux folles prophéties qui annonçaient le salut par une princesse venue d'Ecosse, une fille de Lorraine criait de Vaucouleurs à Chinon que le salut de la France « c'est en France qu'il se trouve ».

De même le vieux soldat de Verdun détournait nos yeux des chimères ou des effrois indignes de notre courage. Et c'est en France, affirmait-il, que se décide notre destin.

Or, ce n'est point par nos armes. Ce ne peut donc être que par un effort d'un autre ordre, intérieur, intime, immanent, dont nous avons le gouvernement. Difficile et honnête, puisque c'est sur nous-mêmes que sera remportée la victoire. Un homme de quatre-vingts ans a le premier prononcé le mot de Révolution nationale pour marquer exactement et l'ampleur du combat et son enjeu. Après dix-huit mois (1), il mesure avec douleur combien les Français l'ont en-

---

(1) « La Révolution Nationale n'est pas encore passée du domaine des principes dans celui des faits. C'est là le vrai grief et la grande inquiétude de beaucoup de Français ». Message du 1er janvier 1942.

core peu compris, combien de conjurations ont résolu de faire avorter dans la littérature une espérance qui exigerait trop de sacrifices, combien plus tristement la masse préfère une médiocre survie bourgeoise à l'héroïque aventure de son salut.

Et cependant d'un cœur accablé, mais d'une main ferme, il tient la barre et nous conduit dans la tempête au port qu'il sait. On ne peut croire que les Français refusent à un tel chef ce que lui ont donné d'un tel élan les soldats de Verdun. Il leur faut pour cela croire que seule la Révolution, refaisant le Pays, le sauvera. Et ensuite obéir aux ordres rigoureux qui nous rendront la force de reconquérir notre destin.

Croire à la Révolution. On sait quelles voix tapageuses la compromettent aux yeux des Français les plus sages. Trop de discours les ont déçus ! Mais la cause n'en demeure pas moins sainte, tellement plus haute que ces assauts.

Croire que seule notre conversion importe et qu'elle triomphera des événements. Quelle plus fière option et quelle plus sage !

A son peuple écrasé alors par la défaite et déchiré par l'anarchie, un Allemand marquait avec fermeté son devoir et sa chance :

« On peut perdre une guerre, écrivait vers 1931 Moeller van den Bruck. Une guerre malheureuse n'est jamais sans appel. La paix la plus humiliante n'est jamais définitive.

« *Mais une Révolution il faut la gagner.*

« *Une Révolution ne se fait qu'une fois.* Une Révolution n'est pas un différend qu'un peuple règle avec d'autres peuples. Une Révolution est essentiellement propre à une nation. Elle met un peuple aux prises avec lui-même. Et c'est de son issue que dépend l'orientation qu'il saura librement donner à sa destinée.

« Une Révolution est une occasion qui ne se représente jamais dans l'histoire d'un peuple. Notre Révolution est une de ces occasions. La saisirons-nous ? ou la perdrons-nous ?

« Des années ont passé depuis notre défaite. Nous avons utilisé ces dernières années à rassurer la nation sur son sort. Mais nous n'avons rien fait pour l'améliorer...

« La Révolution va plus loin... Elle est la dernière, l'ultime occasion qui nous soit à jamais offerte de gagner par la Révolution ce que nous avons perdu dans la guerre ! »

Ce sont là des vérités qui dépassent les contingences de lieu et de temps. Elles disent une loi éternelle qui joue dans l'histoire et ouvre à tout peuple vaincu les portes de l'avenir. Seulement il reste que ce peuple comprenne combien grave est cet avertissement, combien est difficile le renversement qui rétablira son honneur.

Un des doctrinaires du groupe *Die Tat,* H. Zehrer, écrivait alors qu'une « révolution n'est digne de ce nom que si elle aboutit non pas seulement à un changement radical des institutions et de leurs principes mêmes, mais surtout à la véritable création d'un homme nouveau, lequel ne peut naître que d'un effort spirituel, tout en profondeur et en intensité concentrée ».

Trente ans plus tôt, parlant dans le désert de quelques amitiés timides, Péguy avait avec plus de force encore défini la nature de ces rares bouleversements d'où sortent les renaissances. Ces lignes, écrites en 1904, au fort de la guerre de religion menée par le combisme, nous reviennent aujourd'hui des pages d'un *Cahier* perdu, actuelles et fraîches, comme hors du temps.

Aux radicaux qui prétendaient détruire, faire sauter le christianisme séculaire, Péguy apprenait avec calme qu'une telle révolution dépassait singulièrement leurs moyens. Et ce faisant, il donnait de l'essence de l'action révolutionnaire l'une des plus pénétrantes analyses. En quoi il ne faisait pas travailler sa raison, mais il interrogeait ce qu'il portait au plus intime de son être. Il se définissait lui-même révolutionnaire dans les moelles.

Comme ces pages sont oubliées dans un *Avertissement* sans titre, inscrit en tête d'un Cahier sans intérêt spécial (1), achevées d'ailleurs faute de place sur la couverture de ce Onzième Cahier de la Cinquième Série et qu'elles n'ont pas été recueillies dans les *Œuvres,* il est nécessaire d'en repro-

(1) Publié en 1904. Ce Cahier contenait le catéchisme athée de Mangasarian.

duire les termes. Pour être lente, à sa manière, il convient d'en suivre attentivement la marche.

Le radicalisme sectaire est, aux yeux de Péguy socialiste et résolument antichrétien (1), incapable d'effet parce qu'il ignore les conditions d'une vraie révolution et qu'il est trop lâche pour s'y engager.

« Contre une situation traditionnelle... rien ne vaut qu'une pleine situation révolutionnaire, c'est-à-dire non pas une situation de transbordement ou de chambardement autoritaire, arbitraire et livresque. Mais au fond un appel à une tradition plus profonde ; une révolution est un appel d'une tradition moins parfaite à une tradition plus parfaite, un appel d'une tradition moins profonde à une tradition plus profonde... *un dépassement en profondeur*, une recherche à des sources plus profondes ; au sens littéral du mot une ressource... »

Dès l'abord, loin des amateurismes faciles, des romantismes boursouflés, nous voici plongés dans un classicisme qui paraîtra froid aux esprits superficiels et surchauffés du sectarisme. Au fond, Péguy leur en demandait trop : reconnaître ce qu'a de vrai, de grand, d'humain le Christianisme ; s'imposer l'effort de découvrir plus vrai, plus grand, plus humain. Alors que l'impatience promettait un triomphe immédiat ! Ils ne le suivaient déjà plus.

Tenacement Péguy poursuivait.

« Une révolution n'est pleinement révolutionnaire et *ne réussit comme révolution*... que si elle fait surgir et sourdre une humanité plus profonde que l'humanité de la tradition... à qui elle s'attaque, ...elle ne vaut que si elle apporte ce merveilleux renouvellement, ce merveilleux rafraîchissement de l'humanité par approfondissement qui donne tant de jeune ivresse aux véritables crises révolutionnaires, dans toute leur peine, dans toute leur misère, dans tout leur effort ».

N'est pas vraie révolution une simple destruction négative, ni même une quelconque construction positive. N'est au-

(1) Voir (Œuvres T. XI, pp. 107-195-280-292) des affirmations datant de 1901 : « ...je ne suis pas chrétien... nous ne croyons pas au Dieu des Chrétiens, en particulier au Dieu des Catholiques... Nous sommes irréligieux de toutes les religions, nous sommes athées de tous les dieux ».

torisée, n'est sanctionnée par la loi physique des choses que cette révolution qui construira plus juste et plus humain, qui vaincra « l'antiquité en antiquité et non pas en nouveauté curieuse, comme on le croit trop généralement, en actualité fiévreuse et factice... Il faut qu'elle prouve que les révolutions précédentes étaient insuffisamment révolutionnaires, que les traditions correspondantes étaient insuffisamment traditionnelles et pleines ; il faut... qu'elle vainque la tradition même en traditionnel... qu'elle passe en dessous ; loin d'être une superaugmentation, comme on le croit trop généralement, une révolution est une excavation, un approfondissement, un dépassement de profondeur ».

Il n'est donc pas permis à quelque ambition que ce soit de se livrer à ce jeu sérieux et grave. Il ne l'est pas davantage aux politiciens habiles qui joueront ce jeu à demi. Car « les révolutions atténuées n'obtiendront jamais que des fortunes accidentelles, des réussites politiques, truquées, des autorités de commandement précaires... Les *révolutions* ne prennent ou n'entament et ne *réussissent que si elles prétendent renverser, éverser tout un système social et moral ou mental...* une révolution n'est rien, si elle n'est pas l'introduction d'un nouveau plan ; si elle n'engage pas tout un nouveau regard, toute une nouvelle vue, toute une nouvelle vie... *Une révolution n'est révolution que si elle est entière, globale, totale, absolue* ».

Aussi exige-t-elle, outre la résolution héroïque capable de jouer le tout, la pensée géniale seule capable de concevoir l'ordre nouveau.

« Car le talent, et encore quand il est bon et vrai, ne fait qu'un aménagement de la réalité, tandis que le génie, à lui seul et lui seul... en fait un remplacement. Ainsi la conservation ne demande que des hommes ordinaires ou des hommes de talent ; la révolution demande des hommes ordinaires, et des hommes de talent, et en outre elle exige du génie, *que ce soit le génie d'un homme ou de plusieurs hommes, ou le génie plus profond d'une race ou d'un peuple ou d'une classe, ou enfin ce génie particulièrement profond qui naît d'une expérience continue de la misère* ».

Ainsi n'est-ce point le couteau de Ravaillac, ni la Fronde des Princes, ni la conspiration des Loges qui feront de vraies révolutions. Le génie d'un homme ou de plusieurs ne s'y risquera pas sans une communion étroite au génie d'une race ou d'un peuple. Et ceux-là même ne trouveront leur pleine puissance qu'au creuset d'une longue misère.

Que nul donc ne franchisse légèrement ce seuil !

Péguy précisera le pourquoi de cette exigence. Nous en avions déjà été avertis. La révolution doit être totale : or, seul le génie est capable de lui conférer cet absolu. Dès lors la partie peut être jouée par qui en connaît la loi et s'y soumet. Puisque « une révolution est en face de la conservation correspondante... comme un candidat au remplacement total... une atténuation de la révolution est forcément à l'avantage de la conservation, puisque la conservation occupe... Mais une atténuation de la conservation n'est pas forcément à l'avantage de la révolution, car la révolution n'occupe pas, elle attend : elle n'occupe qu'en idée, en génie ».

D'où se formulent les disciplines impitoyables de la révolution : « Quiconque atténue, diminue la révolution, fait en réalité les affaires de la conservation, quand il ne fait pas les affaire de la réaction. Qui n'est pas pour la révolution est contre elle. *Une révolution a contre elle tous les neutres et tous les indifférents* : la conservation a pour elle tous les neutres, tous les indifférents ».

Et voici que se révèlent les dernières conséquences :

« Un commencement de révolution ne fait pas une révolution, même commencée, ne fait pas la révolution... Un tiers de révolution ne fait pas de révolution, même pour un tiers. . *Quand on fait sa part à la révolution, quand on limite la révolution, on ne fait pas de révolution. On tue la révolution* ».

C'est pourquoi

« on ne fait pas *de* la révolution ; on est tenu de faire, on ne peut faire que *la* révolution ».

Et c'est enfin pourquoi

« il est si facile de faire de la conservation *et si difficile de faire la révolution* : pourquoi, par suite, il y a tant de gens qui font de la conservation et si peu de citoyens qui font la

révolution, tant de véritables conservateurs, si peu de véritables révolutionnaires, enfin pourquoi nous voyons tant d'anciens ou de prétendus révolutionnaires devenir de véritables conservateurs ; ils suivent la ligne de plus grande pente ; pourquoi nous voyons si peu de véritables conservateurs devenir de véritables révolutionnaires ».

Il ne reste plus qu'à déduire la règle fondamentale que doit considérer, préalablement à toute action, quiconque envisage de faire une révolution :

« Il est sage d'être conservateur, si l'on croit que la conservation vaut mieux que la révolution ; *il est sage d'être absolument révolutionnaire, si l'on croit que la révolution vaut mieux que la conservation ;* il n'est pas sage de fragmenter la révolution, si l'on croit que la conservation n'est pas bonne. Ni les pleines et seules vraies conservations, ni les pleines et seules vraies révolutions n'admettent de ces marchandages ; à toute vie, comme est la vie chrétienne, en particulier catholique, rien ne se peut mesurer que toute une vie nouvelle, toute une révolution, c'est-à-dire un fouissement plus profond ; *res nova,* disaient les latins ; *vita nova,* dirons-nous. *Car une révolution revient essentiellement à fouir plus profondément dans les ressources non épuisées de la vie intérieure ; et c'est pour cela que les grands hommes d'action révolutionnaire sont éminemment des grands hommes de grande vie intérieure, des méditatifs, des contemplatifs ; ce ne sont pas les hommes en dehors qui font les révolutions. Ce sont les hommes en dedans* ».

Nous savons que Péguy fut, au risque de mourir sans voir accomplir sa révolution, cet homme en dedans, obstinément en dedans, dans sa vie solitaire et jusque dans sa mort. Nous savons aussi que, s'il a fallu quarante ans pour que le fouissement, poussé au-dessous de la situation traditionnelle qu'il voulait faire exploser, atteigne les dernières profondeurs et détermine une révolution qui ne fasse pas long feu, ce délai n'épuise pas ses patiences.

Sachant quelle révolution se faisait par lui, « Il ne faut pas que je meure », avait-il dit à Lotte un an avant qu'il fût tué.

Il se trompait. Nous commençons de le comprendre. Car Péguy ne sera pas mort en vain aux bords de la Marne en 1914, si la Révolution de 1940 s'engage dans la voie que son génie et son héroïsme ont marquée à la France vaincue, alors que la France victorieuse de 1919 avait été trop distraite pour l'écouter et trop légère pour le comprendre.

***

« *La lutte est entre tous les autres mondes ensemble et le monde moderne* ».

(CLIO).

Péguy nous a dit le comment de la révolution. Reste qu'il nous en dise l'objet.

Le combisme voulait la révolution antichrétienne et ne l'a pas réussie. Péguy, lui, en a poursuivi une tout autre. Et ce ne fut pas la révolution sociale, qu'il envisageait alors. Parce qu'il n'avait pas encore foui assez profondément. Mais nous pouvions nous douter qu'il ne s'arrêterait pas avant d'avoir atteint « comme d'un coup de sonde... des régions humaines antérieures (et)... plus profondément découvert des régions humaines inconnues ». Lorsqu'il eut passé sous le Christianisme qu'il incriminait, il découvrit que son socialisme se révoltait contre un monde dont il devait, sa vie durant, mesurer et dénoncer le mal. Il la nommerait bientôt d'un mot, c'était *le monde moderne* (1), contre quoi désormais toute la pensée de Péguy converge et se tend. Qui relirait du premier *Cahier* 1900 à *Clio* posthume toute son œuvre, verrait s'en dessiner l'arête maîtresse comme la ligne de partage entre l'humanité depuis ses origines d'une part ; et d'autre part, « car le monde a moins changé depuis Jésus-Christ qu'il n'a changé depuis trente ans », l'ère moderne, dont « la date discriminante est située aux environs de 1881 ». Ere de damnation, ère encore plus de bassesse et de stérilité, monde et

(1) Dont un certain monde chrétien faisait en effet partie et méritait les anathèmes de Péguy, monde chrétien d'apparence et en réalité apostat. Plus au fond il découvrit peu à peu le monde chrétien des saints et là, il se trouva chez lui.

système qu'il hait et contre lesquels, affrontant des puissances redoutables, seul, sans soutien que sa foi, il se battra en désespéré.

En 1910, revenant sur les années de sa jeunesse, il évoquera avec fierté, mais avec quelle lassitude, cette tragique et surhumaine aventure. Car il se sentait battu, écrasé sous la masse et peut-être sous la fatalité.

« Nous sommes les derniers, écrira-t-il tristement, presque les après-derniers. Après nous commence un autre âge, un tout autre monde, le monde de ceux qui ne croient plus à rien. Qui s'en font honneur et gloire... le monde moderne. Le monde qui fait le malin. Le monde des intelligents, des avancés, de ceux qui savent, de ceux à qui on n'en remontre pas, de ceux à qui on n'en fait pas accroire... Le monde de ceux qui ne sont pas des dupes, des imbéciles. Comme nous » (1).

Ce monde, il y a longtemps qu'il le hait ; car ce monde outrage en lui le sentiment violent que, pauvre, fils d'ouvrier et petit-fils de paysan, il a de l'honneur. Péguy pardonnerait tout, mais non cet attentat.

« Le monde moderne, écrivait-il dès 1907, avilit. Il avilit la cité ; il avilit l'homme. Il avilit l'amour ; il avilit la femme. Il avilit la race ; il avilit l'enfant. Il avilit la nation ; il avilit la famille. Il avilit même, il a réussi à avilir ce qu'il y a peut-être de plus difficile à avilir au monde : il avilit la mort » (2).

Contre ce viol, ce lèse-humanité — (Péguy saura bientôt pourquoi il faut dire : contre ce sacrilège) — tout ce qu'il a de fierté se révolte ; mais bien plus, c'est l'univers entier devenu conscient de ce crime qui se dresse. « La lutte n'est pas entre tel ou tel autre monde et le monde moderne. La lutte est entre tous les autres mondes ensemble et le monde moderne » (3).

Et singulièrement dans ce pays de France déchiré par les factions, invoquant les unes la République, les autres la Monarchie, ou les unes la Libre pensée et les autres la Religion,

---

(1) *Notre Jeunesse*, p. 14-15.
(2) *De la situation...*, p. 189-190.
(3) *Clio*, p. 91.

le débat n'est pas situé, comme le proclament les belligérants également inconscients, entre un ancien Régime, une ancienne France qui finirait en 1789 et une nouvelle France qui commencerait en 1789. Le débat est beaucoup plus profond.

« Il est entre toute l'ancienne France ensemble, païenne (la Renaissance, les humanités, la culture, les lettres anciennes et modernes, grecques, latines et françaises), païenne et chrétienne, traditionnelle et révolutionnaire, monarchiste, royaliste et républicaine, — et d'autre part, et en face, et au contraire, une certaine domination primaire qui s'est établie vers 1881, qui n'est pas la République, qui se dit la République, qui est le plus dangereux ennemi de la République, qui est proprement la domination du parti intellectuel... ».

Suivons-le encore, au risque de brûler les étapes, mais la route est si claire !

« ...Le débat n'est pas entre les héros et les saints. Le combat est contre les intellectuels. Contre ceux qui méprisent également les héros et les saints. Le débat n'est pas entre ces deux ordres de (la) grandeur. Le combat est contre ceux qui haïssent également l'une et l'autre grandeurs, qui se sont faits les tenants officiels de la petitesse, de la bassesse et de la vilenie » (1).

Il est contre le monde moderne qui avilit.

De ce monde, néfaste et haïssable, Péguy commence de discerner le poison secret : « Tous les autres mondes... ont été des mondes de quelque spiritualité. Le monde moderne seul, étant le monde de l'argent, est le monde d'une totale et absolue matérialité... Pour la première fois dans l'histoire du monde, les puissances spirituelles ont été toutes ensemble refoulées non point par les puissances matérielles, mais par une seule puissance matérielle qui est la puissance de l'argent » (2).

Désert où ne règne que la mort. Car, « d'une âme païenne on peut faire une âme chrétienne. Mais eux qui ne sont rien, ni anciens ni nouveaux, ni plastiques, ni musiciens, ni spirituels, ni charnels, ni païens, ni chrétiens, eux, ces morts vivants, qu'en ferons-nous ? » (3).

---

(1) *Notre jeunesse*, p. 31-32.
(2) *Clio*, p. 91.
(3) *Clio*, p. 91.

Quelle puissance a fait ce ravage et de quelle nature est cette dévastation ? Péguy l'a peu à peu appris au long de ses rudes expériences. Le socialisme politicien, le dreyfusisme hypocrite et intéressé, la dégradation des mystiques (auxquelles il s'est passionnément attaché) en ces politiques qu'il abhorre, ne lui laissent plus de doute : c'est la foi qui est morte et le cynisme qui a triomphé.

« (Le monde moderne)... c'est-à-dire le monde de ceux qui ne croient à rien, pas même à l'athéisme, qui ne se dévouent, ne se sacrifient à rien. Exactement le monde de ceux qui n'ont pas de mystique. Et qui s'en vantent ».

D'où l'immense ravage qui n'épargne aucune terre.

« Le mouvement de dérépublicanisation (1) de la France est le même que le mouvement de sa déchristianisation. C'est ensemble un même, un seul mouvement de démystication ».

Il cherche encore ses mots. Mais dès lors sa pensée est ferme, elle ira droit au but.

« C'est du même mouvement profond, d'un seul mouvement que ce peuple ne croit plus à la République et qu'il ne croit pas plus à Dieu. Qu'il ne veut plus croire aux idoles et qu'il ne veut plus croire au vrai Dieu. La même incrédulité, une seule incrédulité atteint les idoles et Dieu, atteint ensemble les faux dieux et le vrai Dieu, les dieux antiques et le Dieu nouveau, les dieux anciens et le Dieu des Chrétiens. Une même stérilité dessèche la Cité et la Chrétienté,... la Cité des hommes et la Cité de Dieu. C'est proprement la stérilité moderne » (2).

Voilà la « situation » contre laquelle Péguy fait appel à la Révolution. Quinze années de « vie en dedans », de fouissement obstiné l'ont amené au cœur de la citadelle ennemie. Quelles troupes va-t-il jeter dans la place, après un tel effort ?

C'est ici qu'éclate le cri désespéré que nous avons entendu : « Nous sommes les derniers ! Presque les après-derniers ! » Péguy se retourne vers la timide phalange des abon-

---

(1) C'est-à-dire d'apostasie des hautes mystiques révolutionnaires auxquelles Péguy enfant et jeune a donné d'enthousiasme sa foi.
(2) *Notre Jeunesse*, p. 14-15.

nés : que pourra cette poignée au plus fort de la défense ennemie ? Il est seul. La bataille est perdue !

Le « *Tirez donc, nom de Dieu !* » qu'il jette en mourant à ses territoriaux de Villeroy porte bien plus loin que ceux qui, dans les crépitements, l'entendirent à peine. Mais Péguy fut frappé et tomba avant de voir surgir ceux qu'il adjurait. Il est mort seul et battu.

*
* *

Un jour cependant il avait été saisi d'une lumière prophétique. Au plus dur de son désespoir, en 1910, il avait écrit ces lignes où se préfigurait une lointaine destinée :

« ...(Ce désastre) je ne dis pas que c'est pour toujours. Cette race en a vu bien d'autres. Mais enfin c'est pour le temps présent. Et nous y sommes. Nous avons même des raisons très profondes d'espérer que ce ne sera pas pour longtemps... Les raisons les plus profondes, les indices les plus graves nous font croire au contraire, nous forcent à penser que la génération suivante, *la génération qui vient après celle qui vient immédiatement après nous* et qui bientôt sera la génération de nos enfants, va être enfin une génération mystique. Cette race a trop de sang dans les veines pour demeurer l'espace de plus d'une génération dans les cendres et dans les moisissures de la critique. Elle est trop vivante pour ne pas se réintégrer au bout d'une génération dans l'organique... Tout fait croire que les deux mystiques vont refleurir à la fois... Mais enfin ce que je dis vaut pour le temps présent ».

Quel poids prennent ces dernières paroles !

« *...Et dans l'espace d'une génération il peut se produire tout de même bien des événements. Il peut arriver des malheurs !* »

Sans doute fallait-il qu'ils arrivassent pour que débouchât cette génération qu'il entendait monter dans la nuit.

Les malheurs sont arrivés. L'heure est venue d'un monde nouveau. Notre Révolution est la réponse de ses fils. Péguy a

(1) *Lettres et entretiens*, p. 196.

pu attendre trente ans. Il savait que cette race a trop de sang dans les veines pour demeurer plus d'une génération dans les cendres et dans les moisissures. Nous n'avons pas été pour rien aux jours d'août, aux jours d'automne, aux jours d'hiver, prier devant la petite croix qui fait face à sa tombe.

*
* *

« *...Cette affreuse pénurie du sacré...* ».

Nous savions qu'il trouverait le mot. Ne soyons pas surpris que dans le long oubli où la mémoire de ce monde l'avait perdu, il ait fallu que Péguy le cherchât quelque temps. Il l'avait parfois prononcé, tangentiellement, si l'on peut dire. Mais il ne mourrait pas sans l'articuler avec une fermeté qui lui donnerait toute sa valeur. L'année de sa mort, dans un entretien avec Joseph Lotte, parlant du grand dessein d'*Eve*, il augurait l'échec que souffrirait son poème, moins pour sa forme scandaleuse, que pour le caractère si nouveau de son inspiration. « Il est fort possible, disait-il, qu'il dépasse notre temps ; c'est un livre tout plein du sacré, c'est-à-dire de ce dont nous manquons le plus, *de ce dont nous avons même perdu le sens* ». Puis, continuant : « Péguy (disait-il de lui-même) a dit autrefois qu'en ce monde moderne tout le monde était moderne, et même ceux qui combattent le moderne, et encore plus ceux qui sont investis pour le combattre et qui ne le combattent pas. *Cette affreuse pénurie du sacré,* concluait-il, *est sans aucun doute la marque profonde du monde moderne* ».

Ainsi se révélait l'axe de sa pensée à lui « toute pleine du sacré », c'est-à-dire de ce dont notre temps a perdu le sens et souffre pénurie.

Et par là même l'axe polaire autour duquel doit s'accomplir la révolution dont il a dès ses vingt ans juré d'assurer le triomphe. Et dont il nous passe la charge (1).

Paul DONCŒUR.

---

(1) Tel est l'objet d'un volume qui paraîtra prochainement sous le titre : *Péguy. La Révolution et le Sacré.* On y montre comment la pensée de Péguy est marquée de ce sentiment du Sacré et comment notre Révolution Nationale n'a pas de fin plus essentielle que de restaurer dans notre peuple le sens et le respect du Sacré.

UN AN DE COMMANDEMENT DES CHANTIERS DE LA JEUNESSE

Le bréviaire du chef

« La vocation de chef implique le parti d'être au service d'autrui. »

« Le peuple français ne conteste pas ses échecs, déclarait le 20 juin 1940 le Maréchal en prenant la direction du pays. Tous les peuples ont connu tour à tour des succès et des revers. C'est par la manière dont ils réagissent qu'ils se montrent faibles ou grands ».

Dix-huit mois après l'armistice, on a le droit de faire, un instant seulement, la pause, c'est-à-dire de s'arrêter sur le sillon commencé et de se redresser, le sabot juché sur la bêche, pour regarder en arrière et se demander : « Voyons, le peuple français s'est-il montré faible ou grand, par sa manière de réagir devant la défaite ? »

Si nous voulons être parfaitement loyaux, c'est à notre conscience que chacun d'entre nous doit poser la question et c'est à chaque conscience individuelle de répondre : « Voyons, me suis-je montré faible ou grand par ma manière de réagir depuis dix-huit mois ?... »

A qui se verrait dans l'obligation humiliante de reconnaître sa lâcheté, je conseillerais le tonique suivant : Prenez « *Un an de commandement des Chantiers de la Jeunesse* » (1), ouvrez ce livre magnifique au hasard et lisez, un peu comme

---

(1) J. de La Porte du Theil : « *Un an de commandement des Chantiers de la Jeunesse* », Séquana éditeur, Paris, 1941.

nous faisions avec l'*Imitation de Jésus-Christ* ou le « *Combat spirituel* ». Lisez trois, quatre pages seulement et à nouveau demandez-vous : « Le peuple français s'est-il montré faible ou grand ? » La réponse jaillira d'elle-même sur vos lèvres : « Ce qui est sûr, c'est que la France a su lever une compagnie de chefs de première grandeur, qu'elle sait même à présent comment les forger ».

***

Oui, forger des chefs, voilà ce dont nous avions besoin, quoiqu'il soit inutile de revenir sur cette vérité qu'il n'y a ni difficulté, ni mérite à développer. Et forger des chefs, c'était : le faire et pas seulement le dire ; et ça a été fait.

Voilà l' « aveu » tonifiant que proclament, comme malgré elles, les 300 pages d'*Un an de commandement des Chantiers*.

« Il est... un point sur lequel les Chantiers ont apporté une véritable évolution qui sera durable : c'est le respect, la confiance, l'amour que les chefs ont su obtenir de leurs Jeunes.

Nos chefs ont partagé très généralement la vie de leurs hommes. Ils ont supporté les mêmes privations, les mêmes difficultés. Ils se sont donnés totalement et en retour leurs hommes se sont donnés à eux, sans réserve maintenant.

On ne peut pas compter les marques touchantes qu'ils en ont données :

Ces quatre hommes faisant à pied une centaine de kilomètres pour « voir le Commissaire Général et lui porter des jouets fabriqués par eux ».

Toutes les surprises délicates qui ont comblé les chefs de tout rang à l'occasion des fêtes ;

Ce Jeune répondant à un journaliste qui lui faisait compliment de son œuvre, œuvre d'art disait-il, « Non, une œuvre de foi et d'amour ».

Le silence, le calme, l'émotion dans lesquels se sont déroulées partout les opérations du départ » (p. 165).

Des chefs ! Il y en a donc eu... et il y en aura davantage encore puisque c'est là précisément l'objectif principal de l'institution des Chantiers de la Jeunesse :

« L'organisation des Groupements de Jeunesse se propose de donner aux jeunes hommes de France, toutes classes confondues, un com-

plément d'éducation morale et virile qui, des mieux doués, fera des chefs, et de tous, des hommes sains, honnêtes, communiant dans la ferveur d'une même foi nationale (p. 134).

A nous (donc) de remonter la pente, et d'animer l'ensemble d'où sortiront les chefs véritables que nous rêvons. Mais en attendant ce jour, il faut des chefs. Il en faut dans les communes, dans les cités, dans les ateliers, dans les administrations, dans les entreprises. Nous devons les élever et les donner au Pays » (p. 282).

En effet, pas de milieu possible : ou la France retrouvera par elle-même l'art de se forger ses « autorités naturelles », ses chefs à tous les échelons, ou bien continuant à végéter dans l'incertitude sans pouvoir se soulever elle-même, elle deviendra la proie des plus habiles, des moins scrupuleux, et comme par le passé, des hâbleurs d'occasion : donc « faisons des chefs », c'est-à-dire lançons-en à l'eau et suivons-les :

« Vous ne préférez tout de même pas l'Etat anarchique constitué d'une poussière d'individus dont le nombre est la seule force et dont un tribun s'emparera. Réfléchissez que c'est exactement ce à quoi nous étions arrivés en France ; relisez les discours du Maréchal à la séance d'inauguration des travaux de la Commission du Conseil National chargée de l'étude de la Constitution. C'est très exactement ce qu'il a dit. .. Nous sommes juste dans la ligne qu'il a tracée.

Nommez donc immédiatement partout les chefs d'équipe, si ce n'est déjà fait ; attachez-vous à les former dans leurs réunions journalières ; recrutez les chefs d'atelier et les assistants, proposez en la nomination » (p. 282).

Et la consigne a été suivie : depuis dix-huit mois, écoles de cadres, et écoles de Groupement ont, comme de vastes creusets en fusion, coulé des chefs, et l'expérience est ensuite venue les sélectionner et les tremper. L'effort d'ailleurs se poursuit sans relâche. L'avenir fait même encore mieux augurer que le passé.

« Les chefs, en effet, deviendront meilleurs au fur et à mesure que le Pays se reprendra, que les mouvements de Jeunesse nous les prépareront mieux, et nous sommes en étroite liaison avec eux sur ce point, vous en verrez bientôt les effets ; au fur et à mesure aussi que vos groupements progresseront » (p. 283).

***

Pourtant ne nous leurrons pas, il n'y a pas de formule toute faite pour fabriquer des chefs, il n'y a pas même d'al-

chimie secrète. Un chef surgit au contact d'un chef, comme une flamme s'allume à une autre flamme. L'homme qui veut faire naître des chefs ne doit pas s'attendre à ce que ceux-ci se découvrent d'eux-mêmes, il doit se pencher, lui, sur la masse, il doit rechercher ardemment ces hommes dans chaque contingent, ce qui suppose déjà une foi peu banale dans les possibilités cachées au sein de la foule. Puis, auscultant cette masse à la manière d'un médecin, il doit la palper avec attention, avec amour, jusqu'à ce qu'il ait mis la main sur « l'élu » pour le dégager, le séparer, l'éduquer et à nouveau le replonger dans le nombre comme un « autre lui-même »...

Mais pourquoi continuer à paraphraser inutilement... c'est l'ouvrage lui-même qu'il faut lire, ou plutôt, conseillerait l'auteur, c'est l'aventure elle-même qu'il faut tenter en s'engageant aux Chantiers ! Car ce livre n'est pas, dans la pensée du commissaire général, une substitution ni un article de remplacement des Chantiers réels. Il n'est que la grammaire d'une langue qui se parle tous les jours au milieu des coupes de bois, sur les routes en réfection, les sentes muletières ou les grandes exploitations agricoles. « Faire et pas dire ! »

Mais pour que cela fût fait, il fallait l'homme, il fallait l'étincelle première de ce grand embrasement de la Jeunesse française des Chantiers. Or, cet homme, voulez-vous le connaître ? En vérité, vous ne le trouverez ni dans son bureau — il est si souvent par monts et routes et au milieu de ses Jeunes ! — ni dans une revue — il connaît si peu la parade ; ni dans un salon ou une académie — il se défend d'enseigner ; — vous le trouverez dans ce livre, parce que précisément ce n'est pas un livre, je veux dire un ouvrage de littérature, une œuvre qui « explique au lieu d'accomplir », ce dont Péguy avait horreur ; vous trouverez pourtant l'homme dans ces pages parce qu'elles sont le recueil de ses commandements, de ses ordres, de ses directives données au jour le jour. Le général de la Porte du Theil n'a pas posé dans ce livre devant un objectif, il n'a convoqué aucun photographe, il n'a pas même cherché à se justifier ni à se commenter, il s'est... j'allais dire... trahi, « *tradidit se* », il a livré la flamme qui

le brûlait, en la penchant sur son entourage, en la penchant sur la France des Jeunes -- et sans le vouloir il a réalisé ceci que chaque ordre donné, chaque commandement et chaque directive est un instantané lumineux qui, en le traduisant, trahit sa modestie !

« Je ne crois pas avoir rien découvert aux Chantiers, ce qui me met tout à fait à l'aise pour répudier également tout plagiat...

Je n'ai fait que suivre des règles immuables et de simple bon sens, auxquelles m'ont reconduit près de quarante années à commander et à diriger de jeunes hommes, à méditer sur les problèmes que pose leur formation, et je me suis seulement efforcé de les adapter étroitement à l'âme française. Chacun se fait à soi-même sa propre expérience...

Mais à aucun moment, je n'ai prétendu ériger un système ; le temps m'aurait manqué, à défaut des matériaux et des connaissances que je ne possède pas » (p. 9-10).

Pourtant, avons-nous envie de suggérer :

« Peut-on compter qu'un jour une « doctrine des Chantiers de la Jeunesse » sera présentée sous une forme méthodique, ordonnée et complète ?

Par mon successeur, peut-être. Par moi, je ne le pense pas. Si l'on ne devait m'accuser de paradoxe, je dirais volontiers que ma doctrine est de n'en pas avoir ; et je pourrais même ajouter qu'en tout cas il vaut mieux ne pas l'écrire parce que les écrits demeurent et se prêtent à une fâcheuse dissection par les esprits subtils dont nous sommes en France abondamment pourvus, au détriment de l'action qui seule compte » (p. 300).

*
**

L'action qui seule *compte !*

et l'homme qui seul *est !*

Voilà tout le secret de cette année de commandement aux Chantiers de la Jeunesse.

« Voilà la source féconde où s'alimente l'âme d'un grand peuple ».

Aussi permettez-nous, mon Général, de vous retourner la phrase magnifique que vous adressiez un jour à vos fils, les jeunes de France :

« Le Pays où, dix jours après un armistice qui consacrait la défaite en apparence irréparable, on a pu concevoir une œuvre comme

celle des Chantiers, où en un mois elle a pu être lancée, où en six mois elle a obtenu des résultats que personne aujourd'hui ne conteste plus, ce Pays a prouvé qu'il avait en lui des ressources immenses, qu'il avait le droit de conserver la place d'honneur où l'a élevé un glorieux passé.

S'il était encore besoin d'en faire la preuve, vous l'avez donnée magnifiquement. Vous vous êtes montrés dignes fils de France. C'est bien » (p. 125) (1).

Stanislas de LESTAPIS.

---

(1) Message du général de la Porte du Theil aux jeunes qui s'en vont, 16 janvier 1941.

JOURNAL DE MARCHE
D'UNE COMPAGNIE

Dans sa sécheresse, ce rapport d'un commandant de compagnie nous a semblé exprimer avec une tragique exactitude les impressions que la plupart de nos combattants ont vécues au cours de la retraite. Résistance tenace, espoirs déçus et renaissants, désarroi devant les tactiques inaccoutumées de l'ennemi, héroïsmes simples, obscurs, jusqu'à l'épuisement de la défaite finale : nos prisonniers ont tous connu ces heures, et ces images peuplent aujourd'hui leurs bloks et leurs baraques.

Il n'y aura point, espérons-le, de « littérature de guerre ». Seulement des comptes rendus, des rapports. Puis du silence, de la réflexion. Et des résolutions nettes, pour construire.

(N. D. L. R.).

Dans ce compte rendu ne figurent que des événements auxquels j'ai été directement mêlé ; tels je les ai vus et compris, je les rapporte.

Le 9 juin à 4 heures du matin, ma compagnie — la 11ᵉ compagnie du 80ᵉ R. I. — terminait la relève d'une compagnie du 113ᵉ R. I. de la 45ᵉ D. I. à Berry-au-Bac ; c'est à ce moment que la préparation d'artillerie allemande se déclencha dans ce secteur.

Neuf jours après, le 18 juin à 11 heures, ma compagnie, réduite à une cinquantaine d'hommes complètement épuisés, était obligée de déposer les armes près de Maisons-les-Chaource (nord de Tonnerre), à deux cent cinquante et quelques kilomètres par la route au sud de Berry-au-Bac.

Avant de parler des opérations auxquelles ma compagnie

a participé, il est bon, pour présenter à sa juste valeur l'effort fourni par les cadres et les hommes du 9 au 18 juin, de dépeindre leur état physique et moral au moment où s'est déclenchée l'attaque allemande.

Le moral d'abord était bon sans plus : tout le monde avait confiance, mais une chose avait frappé les hommes depuis leur arrivée sur l'Aisne, c'était l'absence à peu près totale de notre aviation.

L'état physique par contre était moins bon : les hommes étaient déjà fatigués, car la compagnie avait déjà été en première ligne, sur l'Aisne dans la région de Guignicourt, pendant onze jours, du 20 mai au 1er juin, dans des conditions assez dures :

— le front était très étendu (2.500 m. pour la compagnie) et de ce fait, la surveillance était très pénible de nuit ;

— il fallait de plus travailler toutes les nuits pour organiser le secteur ;

— de jour les isolés ne pouvaient circuler car les Allemands étaient tout près sur l'autre rive et disposaient d'excellents observatoires (hauteurs sud de Prouvais).

Le 1er juin la compagnie était descendue au repos, mais un repos tout relatif car, comme en ligne, il fallait travailler toutes les nuits à l'organisation d'une bretelle (emplacements de combat, fossé anti-chars, pose de mines) et de jour les cadres avaient à faire les reconnaissances préparatoires au travail de nuit.

Enfin, le 8, l'ordre de remonter en ligne ne nous parvint qu'à 22 heures : la compagnie était déjà au travail sur la bretelle, il fallut la faire redescendre au cantonnement à Cauroy, pour faire prendre les armes et les paquetages, et elle dut monter en ligne à vive allure pour effectuer la relève avant le jour.

Ce n'était donc pas une compagnie fraîche qui allait d'abord défendre l'Aisne, puis battre en retraite sans discontinuer pendant neuf jours.

La défense de l'Aisne et de la bretelle Maison Blanche-Godat (9-10 juin).

Le 9, quand la préparation d'artillerie allemande se déclencha, le jour commençait à poindre : il devait être 4 h. du matin ; ma compagnie venait tout juste d'achever la relève. Les sections de la compagnie relevée étaient en train de descendre des lignes et furent assez sérieusement éprouvées par le bombardement : le capitaine commandant la compagnie décida de les arrêter, et de les établir en soutien à hauteur du P. C. du sous-quartier.

Très rapidement, la préparation étant surtout à base de projectiles fumigènes, nous fûmes dans la fumée : on ne voyait certainement pas à dix mètres. Cette obscurité à peu près absolue dura, avec quelques éclaircies (deux, je crois) jusque vers dix heures du matin.

Comment s'est déroulé le combat à Berry-au-Bac ? Il fut très difficile de s'en faire une idée d'ensemble ; tout ce que je puis dire, c'est que :

Vers 4 h. 30, je fis déclencher trois tirs d'arrêt d'artillerie qui étaient prévus devant Berry-au-Bac ; ces tirs furent renouvelés environ une heure plus tard.

Nous fûmes survolés toute la matinée par l'aviation allemande qui mêlait ses bombes aux projectiles de l'artillerie. un peu au hasard, semble-t-il ; ces bombardements aériens ébranlaient très fortement le sol.

Mes sections de premier échelon commandées par les sous-lieutenants Dujat et Barrière eurent peu à tirer ; les tirs d'arrêt d'artillerie, qui s'étaient abattus juste devant elles (très peu même ; puisque des hommes furent précipités dans l'Aisne par le souffle de projectiles et repêchés par leurs camarades) ayant dû faire de l'excellent travail.

Le sous-lieutenant Forteguerre qui commandait le groupe de mortiers de 81 m/m qui avait été mis à ma disposition, effectua avec cran sous le bombardement deux mises en batterie en des points différents du sous-quartier et plusieurs tirs d'arrêt.

J'ai toujours pu ravitailler et garder le contact avec mes

sections de premier échelon grâce à mes agents de transmission (soldats Renoult, Lecoq, Nani) qui, avec courage, assurèrent la liaison plusieurs fois au cours de la matinée, sous le bombardement (ils avaient deux ponts à franchir sur le canal latéral, ponts qui étaient particulièrement battus par l'artillerie allemande).

Très fortement éprouvés, semble-t-il, par nos tirs d'arrêt, les Allemands, à 10 heures, n'avaient pu franchir l'Aisne à Berry-au-Bac ; le reste de la journée fut très calme sur le front de ma compagnie.

Les renseignements qui me parvenaient du P. C. du bataillon, avec lequel je ne communiquais plus que par cycliste, étaient bons : sur le front du bataillon l'attaque allemande avait échoué ; pourtant le commandant était inquiet pour la gauche de la 9e compagnie (tout à fait à gauche de notre dispositif), il manquait de renseignements de ce côté.

Mais à 22 heures nous vîmes arriver au P. C. de la compagnie, installé à la ferme Moscou, le capitaine adjoint (capitaine de Vaugelet) qui me communiqua, à mon grand étonnement, l'ordre de repli. Il fallait se porter immédiatement sur la bretelle de la Maison Blanche, que nous devions être en état de défendre le matin.

Les hommes étaient tous consternés de ce repli, qu'ils comprenaient mal. Ils arrivèrent au jour sur les organisations de la bretelle et s'endormirent épuisés ; un système de quart fut organisé de façon à assurer la garde de la position tout en donnant aux hommes le repos indispensable.

Le repos fut du reste de courte durée, car dès huit heures et pendant toute la matinée, nous fûmes survolés par des vagues d'avions allemands qui lâchaient leurs bombes légèrement en arrière de nos positions, dans les bois au sud de Cormicy où devaient se trouver des batteries d'artillerie.

A partir de midi nous commençâmes à apercevoir des petites colonnes qui franchissaient les crêtes à notre droite au sud de l'Aisne : à la jumelle nous distinguâmes nettement des fantassins français qui se repliaient.

Devant nous, les Allemands qui cherchaient à s'infiltrer le long du canal de l'Aisne à la Marne furent facilement arrêtés par des tirs de barrage effectués par les mortiers de 81 du bataillon.

A gauche, nous avions bien la liaison avec la 9e compagnie, mais nous savions que cette compagnie n'avait pu se replier au 94e R. I. dans les bois au sud de Cormicy et depuis midi nous entendions tirailler dans ces bois.

Vers 15 heures l'ordre suivant me parvint :

— à gauche la liaison n'a pu être reprise avec le 94e R. I. ; à droite les 1er et 2e bataillons sont en cours de repli.

— le bataillon va se replier à son tour sur Cauroy-les-Hermonville, les 10e et 9e compagnies d'abord.

— couvrez le repli de ces compagnies et, avant de vous replier à votre tour, faites sauter le pont du Godat, après avoir vérifié qu'il n'y a plus d'éléments mis à l'est.

— prévenez la 9e compagnie que je n'arrive pas à joindre.

Au moment où cet ordre m'atteignit, je savais que la 10e compagnie (lieutenent Tanguy), touchée avant moi par l'ordre du chef de bataillon, avait déjà franchi le pont du Godat et se repliait, et j'entendais à ma gauche une fusillade sous bois, sur le front de la 9e compagnie (capitaine Goulesque).

Cette compagnie fut prévenue par mon lieutenant en premier, le sous-lieutenant Fromont, qui se rendit avec un groupe de combat au P. C. du capitaine Goulesque.

Le repli de ma compagnie se passa dans d'excellentes conditions.

Il fallait se hâter, car on entendait tirer sur notre itinéraire de repli, à Villers Franqueux. Quand nous arrivâmes dans ce village la fusillade venait de cesser et nous trouvâmes la section motocycliste du régiment (lieutenant Dahl) qui assurait la défense des barricades. Elle venait d'avoir affaire à deux auto-mitrailleuses allemandes et elle les avait repoussées sans trop de difficultés.

Partout nous constatâmes avec satisfaction la tenue admirable de nos motocyclistes, de nos cavaliers motorisés et à cheval du groupe de reconnaissance qui tenaient les carrefours de façon à assurer notre repli ; et nous passâmes la Vesle au pont sud de Merfy (ce pont sauta une heure environ après notre passage).

Dès notre arrivée sur la Vesle, nous reçumes l'ordre de nous déployer derrière cette rivière de façon à être en mesure d'en assurer la défense le plus tôt possible. Nous remîmes immédiatement de l'ordre dans les sections : il y avait peu de manquants et l'armement était complet.

De la Vesle à la Montagne de Reims, combat en retraite de Ludes (11-12 juin).

L'installation sur la rive sud de la Vesle fut extrêmement pénible car le terrain était très difficilement praticable ; c'était un véritable marécage et dans ses parties accessibles il était couvert de hautes herbes (genre lianes) ou d'orties qui rendaient la marche très dure et très lente. Nous fîmes une reconnaissance rapide avant d'installer la compagnie ; mes chefs de sections, qui avaient à peine dormi depuis soixante heures, étaient exténués.

Les hommes également, après avoir gagné leurs emplacements de combat, étaient morts de fatigue et s'endormaient sur place. Ce fut toute une affaire pour constituer les corvées de soupe ; les hommes préféraient dormir plutôt que de manger. Néanmoins nos roulantes ayant été poussées très en avant, la soupe put être distribuée et, à 22 heures, tout le monde dormait à poings fermés.

Vers minuit, je fus tiré de mon profond sommeil par un coureur du bataillon qui me communiqua l'ordre de me rendre au P. C. du chef de bataillon. Je m'y rendis tant bien que mal et j'appris que le bataillon devait, sans tarder, se replier dans un premier temps sur le village de Les Mesneux, au sud-ouest de Reims ; ma compagnie devait s'installer vers 3 heures du matin, sur la voie ferrée au sud de la Vesle, barrant la route Merfy, Champigny, Thillois, de façon à

couvrir le repli du bataillon ; je devais rompre à 4 heures pour gagner à mon tour Les Mesneux.

Le regroupement de ma compagnie (comme celui des autres compagnies du reste), de nuit, dans ce terrain épouvantable, fut extrêmement ardu ; il fut possible cependant car l'adjudant Durand, chef de la section de commandement, avait fait connaître en détail avant la tombée de la nuit, puis de nuit, par les agents de transmissions, et malgré leur fatigue extrême, l'emplacement de chaque section ; seul un groupe fut introuvable.

A trois heures la compagnie fut en place et battit en retraite à son tour à 4 heures, sans être inquiétée.

En cours de route je fus prévenu par mon chef de bataillon que le repli devait être accompli jusqu'à Chigny-les-Roses (montagne de Reims), mais qu'il organisait une halte d'une heure à Bezannes, où il ferait servir un repas chaud aux hommes, pour qu'ils puissent poursuivre la marche dans les meilleures conditions possibles.

Cette initiative fut salutaire : repas chaud et café retapèrent les hommes qui en avaient bien besoin.

Ensuite la marche jusqu'à Chigny se passa assez bien : nous fûmes survolés et mitraillés à deux reprises par des avions allemands sur la grande route Reims-Epernay, mais sans mal. Un peu au sud de Bezannes nous rencontrâmes des unités de la 82e D. I. qui s'installaient défensivement au sud-ouest de Reims (je passai à côté du groupe d'artillerie du commandant Desbois (60e R. A.) qui se mettait en batterie dans la région de Villers-Allerand, et nous arrivâmes sur cette admirable falaise nord de la montagne de Reims, où nous attendait un autre danger : le champagne. En effet, au passage à Rilly-la-Montagne et à l'arrivée à Chigny, en plein midi, les rares habitants ou réfugiés restés dans ces villages ayant eu la mauvaise idée d'aligner sur les bords des trottoirs des dizaines et des dizaines de bouteilles de champagne (quand ils n'indiquaient pas les caves aux hommes), nous eûmes toutes les peines du monde à empêcher nos trou-

piers exténués et assoiffés de se précipiter sur ces bouteilles et de les boire. La surveillance qu'il fallut ensuite exercer au cours de la journée, priva les cadres d'une bonne partie de leur repos.

En sommes depuis la Maison-Blanche le 10 à 15 heures, nos hommes avaient parcouru en moins de 24 heures 40 kilomètres environ et ils n'avaient guère dormi depuis le 8 (en 80 heures ils avaient au plus dormi 12 heures) ; les pieds commençaient d'autre part à être en très mauvais état.

Après avoir installé et fait manger nos hommes, et déjeuné nous-mêmes, nous pûmes aller nous reposer vers 15 heures. Malheureusement, à peine endormis, nous fûmes alertés par un ordre du colonel : il fallait exécuter des reconnaissances.

Le chef de bataillon nous répartit rapidement nos missions : ma compagnie devait organiser et défendre le village de Ludes. L'après-midi fut donc employé aux reconnaissances et le soir à 20 heures nous quittions Chigny pour aller occuper Ludes.

Mille cinq cents mètres environ séparent ces deux villages ; la compagnie mit cependant près de 3 heures pour couvrir cette distance, car par suite d'accidents divers provoqués en grande partie par la nuit particulièrement noire, la route fut complètement embouteillée par nos convois.

A minuit, les sections étaient sur leurs emplacements de combat ; je décidai de laisser les hommes se reposer pendant la fin de la nuit et de ne mettre le village en état de défense qu'au jour.

Dès l'aube (3 heures 30 environ) tout le monde fut sur pied et la défense du village fut rapidement organisée.

Durant la matinée le plus grand calme régna sur tout le front et nous en profitâmes pour perfectionner la défense et prendre liaison avec les compagnies voisines.

A partir de 10 heures des zouaves traversèrent le village par petits paquets ; ils paraissaient très fatigués et répondaient à nos questions en nous disant qu'ils avaient subi une

attaque de chars qui les avaient submergés. Nous les dirigeâmes sur le P. C. du bataillon, sauf deux, un caporal et un soldat blessé à la jambe, armés d'un F. M. et d'un fusil et des munitions correspondantes, qui restèrent volontairement avec ma compagnie et que j'incorporai dans une de mes sections. Un peu avant midi un avion français s'abattit en flammes à un kilomètre au sud du village ; l'équipage miraculeusement sauvé se présenta à l'une de nos barricades quelques instants après et fut évacué par l'auto du chef de bataillon.

Vers 13 heures les premiers éléments ennemis furent signalés et deux engins blindés vinrent reconnaître l'entrée nord de Ludes ; reçus énergiquement par la section (section adjudant Schmitz) et le canon de 25, aux ordres du lieutenant Fromont, qui défendaient cette partie du village, ces engins n'insistèrent pas et battirent promptement en retraite. Immédiatement après nos groupes de mitrailleuses, disposés sur les pentes de la Montagne de Reims, de part et d'autre du village, ouvrirent le feu sur les colonnes d'infanterie allemande qui débouchaient par les routes et les chemins convergeant sur Ludes ; ce fut pendant une heure environ un feu d'enfer (tirs de mitrailleuses, de mortiers et de l'artillerie) et un vacarme assourdissant. Les Allemands ne purent atteindre les lisières du village et venir au contact de nos barricades ; par contre à l'ouest, ils réussirent à s'infiltrer dans les vignes, entre Chigny et Ludes, amorçant le débordement de ces villages.

Vers 14 heures 30, le chef de bataillon me fit appeler pour me communiquer l'ordre de repli. Les Allemands ne nous pressant pas fortement devant Ludes, il fut décidé, pour permettre à l'artillerie et à nos armes lourdes de prendre du champ, de tenir jusqu'à 15 heures, tout en nous couvrant fortement à gauche.

A partir de 15 heures, le décrochage s'effectua dans le plus grand ordre ; pour embouteiller la route de repli, la section d'arrière-garde organisa une barricade, à la sortie sud du village, à l'aide de véhicules abandonnés.

Néanmoins dans la compagnie et dans tout le bataillon la confiance régnait ; nous étions très contents de nous

retrouver derrière cette Marne, dont le nom était synonyme de victoire, et nous nous imaginions qu'avant la nouvelle bataille qui allait s'engager sur la rivière, nous allions pouvoir aller enfin quelque temps au repos, à l'abri d'un nouveau front que des troupes fraîches (pensions-nous !) allaient constituer en arrière de cet obstacle. Et sur la route qui, par Plivot, nous mena à Flavigny, entraînés par l'adjudant Schmitz, encore sergent le matin et promu au début de l'après-midi par le colonel pour sa tenue remarquable au feu et l'ascendant qu'il avait pris sur ses hommes, tous mes braves gars, de la Mayenne, de Paris et de Lorraine, chantèrent à pleine gorge, oubliant leur fatigue et les durs moments qu'ils venaient de vivre.

La défense projetée de la Marne. La marche forcée aux marais de Saint-Gond. Le combat en retraite de Bannes (13-14 juin).

La compagnie arriva à Flavigny, sous la pluie, vers 9 ou 10 heures du soir ; nous nous installâmes en cantonnement d'alerte. Nous pûmes enfin dormir toute la nuit (la première depuis le 8 juin).

Le lendemain matin, nous apprîmes avec surprise que nous devions remonter en ligne le soir-même ; il n'y avait donc plus de troupes fraîches. Ce fut pour tous une profonde désillusion.

L'après-midi fut employé aux reconnaissances. Je reçus l'ordre de reconnaître et d'organiser la défense de la rive de la Marne immédiatement à l'ouest de Condé-sur-Marne ; le front était d'environ 1200 mètres. Je fis ma reconnaissance, partie en side-car, partie à pied. Je trouvai sur les bords de la Marne des éléments hétéroclites : il y avait dans le secteur que devait occuper ma compagnie des éléments de 3 G. R. et une section d'un bataillon d'instruction. Les Allemands avaient déjà atteint la Marne ; mais pendant ma reconnaissance, je ne les vis, ni ne les entendis.

En rentrant à Athis, vers 19 heures, je trouvai ma compagnie qui avait été emmenée par mon lieutenant en premier ; la joie ne régnait pas, mais tous étaient résolus ; des

outils avaient été ramassés dans le village pour organiser les emplacements de combat. Et nous nous préparions à monter en ligne lorsque nous apprîmes avec stupeur qu'il n'était plus question d'aller défendre la Marne, mais que nous devions entreprendre immédiatement une marche forcée d'une quarantaine de kilomètres de façon à être le lendemain, le plus tôt possible, derrière les marais de Saint-Gond. Les Allemands avaient franchi la Marne à Epernay, paraît-il, dans l'après-midi.

Et ce fut la rage au cœur que nous tournâmes le dos à cette Marne dont nous parlions tant depuis deux jours et que nous nous proposions de défendre de toutes nos forces.

Cette marche vers Bannes, par Bury, Pocancy, Chaintrix, Bergères-les-Vertus, fut particulièrement morne et fort pénible, car nous n'étions pas seuls sur cet itinéraire. Il y avait des éléments d'autres divisions et de pieds différents ; pendant la plus longue partie de ce long trajet, nous marchâmes à deux compagnies de front et nous fûmes dépassés, de plus, presque sans arrêt par des colonnes hippomobiles.

Au jour le spectacle était lamentable ; sur la route c'était une véritable cohue. Les unités de la 42e D. I. conservaient leur cohésion ; mais il fallait intervenir à chaque instant pour empêcher nos sections d'être absorbées par d'autres colonnes. Nous commencions nous-mêmes à avoir pas mal de traînards.

Le pays était absolument vide d'habitants.

Nous arrivâmes à Bannes vers 9 heures du matin ; nous nous installâmes rapidement et préparâmes un repas chaud dans nos cuisines roulantes qui nous attendaient dans ce village. Sur ces entrefaites, nous reçûmes l'ordre de nous installer défensivement aux lisières nord de Bannes ; ma compagnie reçut la mission d'occuper les entrées nord et nord-ouest du village et de surveiller particulièrement la route de Coizard. Nous fîmes rapidement nos reconnaissances et, au retour, le chef de bataillon nous précisa notre mission : nous devions ralentir la progression éventuelle de l'ennemi.

Leur repas chaud à peine avalé, les sections se portèrent

à leurs emplacements de combat ; il devait être midi environ. Des colonnes désorganisées continuaient à traverser le village, ce qui rendait très difficile la construction des barricades.

Quelques minutes à peine après la prise de dispositif de combat, un détachement motorisé allemand venant de Coizard, comprenant des motocyclistes, un canon de petit calibre tracté, se précipite, mélangé aux traînards qui traversaient le village, sur l'entrée nord-ouest de Bannes qu'il réussit à atteindre en profitant de la panique que son arrivée soudaine avait provoquée.

Entraînée par le flot des traînards, qui avait reflué sur le centre du village, la section qui défendait l'entrée nord-ouest s'était repliée elle aussi. La situation fut rapidement rétablie de ce côté par une de mes sections de 2e échelon qui, bien commandée par son chef l'adjudant Schmitz, canalisa le repli des traînards et fit front dans le village, ce qui permit à la section qui se repliait de se reprendre et de regagner un partie du terrain perdu.

Mais il fallut ensuite évacuer assez rapidement Bannes, car le détachement allemand, qui semblait avoir reçu du renfort, avait amorcé le débordement du village par l'ouest. La défense fut donc reportée, comme prévu, sur la croupe sud, qui était tenue par une section et un canon de 25 ; le repli s'effectua dans le plus grand ordre et les sections repliées s'installèrent rapidement sur la croupe et en arrière en soutien.

La position que nous occupions était extrêmement avantageuse : nous avions de très bonnes vues sur le village que nous venions d'abandonner et les armes automatiques avaient d'excellents champs de tir. Aussi, malgré tous leurs efforts, les Allémands ne purent déboucher du village (en particulier le canon de leur détachement fut très rapidement réduit au silence par notre canon de 25), et ce ne fut que vers 14 h. 30 que ma compagnie et la 10e, qui était à notre droite, abandonnèrent la croupe sud de Bannes, sur ordre du chef de

bataillon, pour se reporter aux lisières des bois est du Mont Aout.

Dès notre arrivée dans ces bois, notre artillerie effectua des tirs d'arrêt sur la croupe que nous venions de quitter et nous pûmes nous réinstaller en toute tranquillité à hauteur d'éléments du 2e bataillon qui formaient un échelon de repli à la lisière des bois.

Les Allemands, du reste, n'essayèrent de déboucher de la croupe sud de Bannes que beaucoup plus tard ; cloués au sol par les tirs de nos groupes de mitrailleuses, ils n'insistèrent pas et orientèrent leurs efforts, à notre gauche vers Broussy-le-Grand.

Vers 17 heures, l'artillerie allemande entra en action et les premiers obus tombèrent sur les bois que nous occupions. Le 2e ou le 3e obus tomba en plein sur le P. C. du colonel, tuant l'officier de renseignement du R. I., le lieutenant Billidine et cinq ou six hommes ; le colonel Cottenet fut atteint par un éclat qui lui entailla son ceinturon, sans le blesser. Pendant une heure environ, l'artillerie allemande arrosa nos positions ; son tir était réglé par un petit avion d'observation — le « coucou », comme l'appelaient nos troupiers — qui nous survolait en toute tranquillité.

Vers 19 heures les Allemands passèrent à l'attaque ; les tirs de leur artillerie redoublèrent d'intensité et l'infanterie commença à déboucher de la crête sud de Bannes. Le colonel nous donna alors l'ordre de repli ; ma compagnie reçut la mission de couvrir le décrochage du bataillon et du P. C. du régiment qui retraitaient par le même itinéraire.

Le repli fut sans histoire, les Allemands portant leurs efforts sur le Mont Aout, sur lequel s'abattait, au moment de notre repli, un tir d'artillerie particulièrement violent.

Je rejoignis avec ma compagnie, à 20 heures, le bataillon qui se regroupait à Connantre et nous apprîmes que nous devions continuer à battre en retraite de façon à être le lendemain matin derrière l'Aube ; il fallait repartir immédiatement.

La nouvelle cette fois ne surprit pas les hommes. Depuis la veille 17 heures, ils avaient fait plus de 45 kilomètres dans des conditions très dures et s'étaient battus vaillamment pendant toute la journée ; tous avaient fait leur devoir, et malgré notre tristesse de voir l'allure que prenaient les événements, nous étions fiers de les commander.

Et on repartit comme on put.

La marche vers l'Aube et la continuation de la retraite en direction de Troyes (14-15 juin).

Nous étions maintenant en pleine retraite et on commençait à parler de la Seine ; mais nous espérions néanmoins nous rétablir derrière l'Aube ; car on espérait toujours et on espéra jusqu'au dernier jour.

Les colonnes commençaient à être mélangées et les premiers réfugiés civils apparaissaient sur les routes : d'abord des isolés, en grande majorité des vieillards, puis des convois entiers qui entravaient la marche de nos colonnes.

L'itinéraire que nous suivions venait d'être bombardé dans la fin de l'après-midi : des maisons brûlaient à Corroy et à Salon. Des incursions d'engins motorisés avaient dû également se produire car nous trouvâmes sur le bord de la route des autos criblées de balles (dans l'une il y avait les corps de deux officiers du 2e régiment d'artillerie, un chef d'escadron et un aspirant).

En arrivant au jour à Plancy, le spectacle qui s'offrit à nos yeux était tragique : le village était très abîmé et dans la rue qui descendait au pont de l'Aube, des chariots d'une colonne de réfugiés étaient entassés, écrasés sous les décombres des maisons, les chevaux morts dans les brancards ; le pont était en partie démoli. Nous passâmes avec beaucoup de peine en colonne par un ; nos voiturettes ne purent suivre et durent franchir l'Aube plus à l'est, à Pouan.

Nous atteignîmes enfin Rhèges vers 7 ou 8 heures du matin, à bout de forces et les pieds en sang.

Cette étape de Bannes à Rhèges fut extrêmement pénible : les hommes n'en pouvaient plus (les cadres également) ; cha-

cun commençait à marcher pour soi, autant que ses forces le lui permettaient ; on hésitait à faire des pauses, car, à peine arrêtés, les hommes s'endormaient, écrasés de fatigue et c'était toute une affaire de les réveiller au moment du départ. Sur la route même tout le monde dormait en marchant et il fallait se pincer ou se faire frapper par un camarade pour se tenir éveillé.

A Rhèges nous ne trouvâmes absolument rien à manger, le village était vide ; du reste les hommes ne pensaient pas à manger, ils continuèrent immédiatement, dans les granges qu'on leur affecta, le somme commencé sur la route.

Je dormis à peine une heure et vers dix heures je me rendis auprès du chef de bataillon qui, probablement aussi énervé que moi, n'avait pu dormir ; il me prévint qu'il fallait repartir car les « choses allaient très mal ». Il ne savait pas exactement où nous devions aller ; tout ce que le colonel avait pu lui dire c'est qu'il fallait franchir maintenant la Seine au plus vite, au nord de Troyes.

Ainsi, après avoir fait 80 kilomètres depuis le 13 à 17 h., donc en moins de 48 heures, il fallait de nouveau repartir après 3 maigres heures de repos à peine. Les hommes apprirent cette nouvelle sans broncher, ils n'avaient plus de réaction ; quand je leur dis : « il faut immédiatement repartir pour franchir la Seine » ils hochèrent la tête et répondirent « on ira ». Pendant cette retraite nos hommes, les paysans mayennais comme les ouvriers parisiens et les mineurs lorrains, furent vraiment admirables et jusqu'au dernier jour ils espérèrent : on leur avait parlé de la Marne, puis de l'Aube, puis de la Seine, maintenant on commençait à leur parler de l'Armançon et de la Loire et jamais je n'entendis le moindre mot de découragement. A leur contact, nous nous sentions vraiment réconfortés et il était inutile de demander aux chefs de sections d'être près de leurs hommes.

Vers midi la compagnie se remit en route, les hommes étaient harassés et avaient le ventre vide : nous partîmes en direction du sud ; nous n'avions plus de cartes (depuis la

Marne nous utilisions des cartes du calendrier des P. T. T., mais à Rhèges nous n'avions pas même pu en trouver une seule).

En passant aux Grandes-Chapelles nous apprîmes une nouvelle désagréable : les Allemands étaient déjà au sud de de la Seine et tenaient les ponts au nord de Troyes. La section motocycliste du régiment avait eu un engagement avec des éléments blindés, au pont de St-Mesmin, et n'avait pu passer malgré, en particulier, le courage de son chef, le lieutenant Dahl qui, révolver au poing, avait sauté sur un char allemand et abattu le chef du char et le mécanicien : il avait été blessé au bras dans cette affaire et dégagé à grand peine par ses hommes qui l'avaient amené en se repliant.

Sur ces entrefaites nous reçumes un ordre de la Division qui nous prescrivait de poursuivre notre marche en glissant le long de la rive droite de la Seine en direction de Troyes.

Nous exécutâmes immédiatement cet ordre et gagnâmes les abords de la ville par les crêtes boisées à l'est de la Seine.

En arrivant à proximité de Troyes, sur la route d'Arcis, nous passâmes devant le général Keller et une partie de son état-major et nous nous arrêtâmes quelques instants auprès de fourgons abandonnés pour récupérer des caisses de biscuits de guerre qui se trouvaient dans ces voitures.

Sur la route il y avait une colonne d'artillerie (61e R. A. D.) et un convoi de réfugiés, et nous fûmes bombardés par des avions qui, paraît-il, étaient italiens, et qui, opérant isolément après avoir rompu leur formation de vol, bombardaient en piqué.

Nous n'eûmes pas de pertes, car nos hommes, habitués aux bombardements aériens, s'étaient égaillés dans les champs. mais la colonne d'artillerie sur la route et surtout les réfugiés furent assez sérieusement éprouvés.

Avant de repartir nous apprîmes que Troyes était aux mains des Allemands et qu'il fallait éviter la ville. Quelques minutes du reste après le bombardement aérien, nous fûmes survolés par un avion d'observation allemand qui lança une

fusée et bientôt après les premiers obus allemands, venant du sud, s'abattirent sur la route.

Le chef de bataillon donna alors l'ordre de prendre la direction de Villechétif et nous partîmes à travers champs, en formation d'approche, suivis par les obus allemands qui, tous, heureusement, tombèrent court.

De Villechétif nous poussâmes jusqu'à Laubressel où nous arrivâmes à la nuit, ayant de nouveau parcouru 40 kilomètres depuis Rhèges, ce qui faisait 120 kilomètres parcourus depuis Bannes en moins de 3 jours (en 55 heures environ), du 13 juin à 15 heures au 15 juin à 22 heures.

Mais nous n'étions pas au bout de nos peines : nous ne fîmes en effet qu'une grande halte à Laubressel et nous repartîmes à trois heures du matin, car il fallait se hâter de franchir la Seine, si nous voulions échapper à l'encerclement ; c'était la première fois qu'on en parlait, les choses allaient donc de plus en plus mal.

Le passage de la Seine à Courtenot. Le dernier combat du III/80 à Lantages (16 juin).

Nous prîmes la direction de Lusigny. Sur les bords de la route les traces de bombardements aériens étaient visibles (automobiles brûlées, fourgons abîmés, nombreux cadavres de chevaux). A Lusigny, nous reçûmes l'ordre de notre colonel de franchir, si possible, la Seine au pont de Clerey ; une reconnaissance du G. R. devait nous renseigner sur la situation dans ce village ; si le pont était tenu nous devions longer la Seine et tâcher de passer plus au sud, soit à Villemoyenne, soit à Courtenot.

En arrivant au village de Renault nous apprîmes par des réfugiés que le pont de Clerey avait sauté la veille ; en attendant les renseignements du G. R. le chef de bataillon nous donna l'ordre de récupérer dans le village tout ce que l'on pouvait trouver comme vivres de façon à faire manger nos hommes qui, en fait, n'avaient pas mangé (sauf quelques biscuits de guerre trouvés sur le bord des routes dans des

voitures abandonnées) depuis Bannes, donc depuis le 14 onze heures, c'est-à-dire depuis près de 48 heures.

Vers neuf heures les cavaliers du G. R. nous ayant confirmé le renseignement donné par les réfugiés, le bataillon prit la direction du sud et nous reçûmes l'ordre de gagner le pont de Courtenot qui était libre. En passant au sud de Montreuil, nous entendîmes un combat qui se livrait à Lusigny.

Nous passâmes le pont de Courtenot vers 13 heures et nous reprimes contact avec notre colonel, le colonel Cottenet, qui nous attendait à Virey ; il nous désigna Lantages comme cantonnement. Ce qui restait de l'infanterie de la 42e D. I. devait s'y regrouper.

Je partis en auto avec le capitaine adjudant-major (capitaine de Vaugelet) pour reconnaître et organiser le cantonnement. En arrivant dans ce village je fus obligé de le faire évacuer par une foule de réfugiés qui l'encombraient ; je reconnus le cantonnement de ma compagnie et organisai rapidement un plan de défense.

Vers 17 h. ou 18 h., au moment où ma compagnie arrivait à Lantages, des rafales de balles s'abattirent sur le village et il fallut se porter immédiatement aux lisières.

Nous avions affaire à un détachement motorisé allemand comprenant 2 auto-mitrailleuses et des motocyclistes qui arrivaient par la route de Rumilly. Oubliant leur fatigue, les hommes gagnèrent rapidement les emplacements de combat que je leur indiquais.

Nous mimes un canon de 25 en batterie à l'entrée nord du village et le fusil anti-chars de ma compagnie dans le grenier d'une maison, où il était admirablement situé.

La compagnie de mitrailleuses s'installa sur les hauteurs immédiatement au sud du village et ouvrit le feu sur le détachement motorisé allemand qui battit en retraite sans tarder.

Des appels « A l'aide » ayant été entendus en avant du village je portai en avant un de mes groupes de combat (le groupe du caporal-chef Van Dooren) jusqu'au croisement des chemins de Vougrey et des Bordes, où quelques minutes auparavant était encore le détachement allemand.

Nous regagnâmes Lantages, suivi par les autos-mitrailleuses allemandes et un combat s'engagea à l'entrée nord du village ; finalement, au bout d'une heure environ — un des chars allemands ayant été atteint de plein fouet par un projectile de fusil anti-chars — le détachement allemand se retira après avoir essuyé certainement des pertes sérieuses.

Vers une heure du matin nous fûmes alertés par le chef de bataillon qui nous prévint que la situation était de plus en plus mauvaise et que l'ordre du colonel était le suivant : « Echapper à l'encerclement et sauver au moins les hommes en gagnant la rive sud de l'Armançon ; le bataillon avait liberté de manœuvre ».

Le dernier effort pour échapper à l'encerclement (17-18 juin).

Nous nous reposâmes toute la journée du 17 sous bois, c'est tout ce que nous pûmes faire car nous n'avions plus de vivres. Du bataillon il restait environ 200 hommes, épuisés, les pieds en sang pour la plupart et tous le ventre vide.

En fin d'après-midi nous préparâmes le départ ; nous voulions atteindre l'Armançon dans la région de Tonnerre ; nous n'avions à notre disposition qu'une mauvaise carte des P. T. T. Pour comble de malchance, la pluie se mit à tomber.

A la tombée de la nuit nous partîmes en colonne par un : mon lieutenant en premier, le sous-lieutenant Fromont, muni de la carte et d'une boussole, conduisait la colonne. La marche fut extrêmement dure car nous marchâmes à travers champs et les blés n'étaient pas coupés.

Finalement, vers 2 heures du matin, après avoir évité Praslin et contourné Pargues, nous dûmes nous arrêter à hauteur de Balnot-la-Grange ; nous n'en pouvions plus. Nous nous arrêtâmes dans un petit bois où, malgré la pluie, nous nous endormîmes tous terrassés par la fatigue.

Au jour un calme étonnant régna dans la région. Nous envoyâmes des hommes dans les villages voisins pour chercher des vivres et de l'eau ; ils revinrent bientôt, et nous di-

rent qu'il avaient rencontré des Allemands qui ne les avaient pas arrêtés. Il se passait quelque chose d'anormal.

Le chef de bataillon décida alors d'envoyer le capitaine adjoint (capitaine de Vaugelet) se renseigner. Celui-ci entra en contact avec des officiers allemands qui passaient en auto sur la route qui longeait le bois dans lequel nous nous trouvions, et ceux-ci lui déclarèrent « que le Gouvernement Français avait demandé un armistice, que les hostilités étaient suspendues et que les troupes allemandes étaient déjà à Auxerre, Dijon et même Lyon (?) ».

Amené à un P. C. tout proche, le capitaine-adjoint fut prévenu par un général allemand que les troupes encerclées devaient déposer les armes et être considérées comme prisonnières. Il revint alors auprès de nous et rendit compte au commandant du résultat de sa mission ; ce dernier, après avoir pris l'avis des officiers, décida, la mort dans l'âme, étant donné l'état pitoyable de nos hommes, de s'exécuter. Au préalable, il rendit à chacun sa liberté : trois hommes seulement (l'adjudant Rousseau et deux soldats lorrains en profitèrent) ; tous les officiers décidèrent de suivre le sort de leurs hommes.

La remise de nos armes fut faite rapidement et les Allemands se montrèrent corrects en la circonstance.

Nous fûmes conduits à Maisons-les-Chaource ; à l'arrivée les Allemands nous séparèrent de nos hommes et nous conduisirent quelques heures après en camions à Chaource où nous restâmes deux jours avant d'être dirigés sur le camp de Mailly où nous fûmes internés.

X X X

CHRONIQUE DE LA VIE FRANÇAISE

Voici donc le globe presque entier embrasé, sans que personne puisse prévoir où, quand et comment s'arrêteront les ravages de l'immense incendie. Lorsque fut allumé, on sait où, le foyer initial, nul sans doute n'aurait osé imaginer, encore moins accepter d'un cœur léger la propagation indéfinie de ces flammes. Pareil spectacle déconcerte la simple sagesse humaine qui voit et juge de haut : ainsi la solidarité des peuples, expression de leur interdépendance vitale, paraît jouer cette fois à contre-jeu en coupant le monde en deux camps, les appliquant l'un et l'autre, dans l'immédiat, à une œuvre de destruction et de mort. En profitera-t-on pour comprendre la malfaisance foncière des égoïsmes nationaux rétractés dans leur isolement, des appétits ou des besoins savamment exploités ? Peut-être à en croire certains aveux officiels à l'étranger, de repentance d'ailleurs calculée, à constater la prétention, affichée partout, de réaliser par une guerre victorieuse un nouvel ordre international juste, équilibré, désormais pacifique.

L'allocution papale du 24 décembre est venue à propos rappeler une fois de plus, avec une précision accrue, très positive sous sa forme négative, des vérités foncières méconnues, et y joindre un programme réaliste d'action « en vue d'une nouvelle organisation mondiale fondée sur des principes moraux ». Nul pays plus que la France n'était à même de faire à cette allocution un écho respectueux et reconnaissant. Forte de sa douloureuse expérience, elle sait prendre sa part des leçons données, sans s'interdire de relever « *in petto* », ce qui en vient aux autres. Elle est donc tout acquise à ce qui devra être une sincère et honnête collaboration des peuples : l'œuvre de demain. Pour l'actuel, la neutralité, de type singulier, qu'elle déclare garder au sein du conflit mondial, si elle requiert d'elle une extrême prudence et lui impose, non pas une abstention désintéressée, mais bien de la gêne dans son agir à l'extérieur, l'invite et l'aide

à créer, chez elle d'abord, les conditions les plus favorables à sa participation à l'ordre nouveau.

Ces conditions, le Maréchal, une fois encore, les a énoncées dans son message à nos prisonniers, la veille de Noël, en les félicitant avec émotion, de les vouloir et de s'y plier déjà là-bas. Des vertus morales : désintéressement, oubli de soi, unanimité des âmes dans le sentiment communautaire, l'intérêt général primant toujours les intérêts particuliers. Et puis la discipline derrière le chef, non discuté, obéi. Cela nous vaudra le précieux renfort d'ouvriers durement entraînés et fiers entraîneurs du redressement national. Le Maréchal y compte. S'il ne dépendait que de lui, il ne se bornerait pas à verser un peu de baume d'espérance sur ces cœurs meurtris par une attente qui se lasse : « Je suis convaincu qu'ils (les Allemands) prendront un jour en considération la nécessité du rapatriement des prisonniers. Je puis vous assurer que je mettrai tout en œuvre pour que ce jour soit prochain ».

On est en droit d'imaginer que cette question des prisonniers a été abordée par le chef de l'Etat Français dans sa rencontre avec le maréchal Gœring, le 1er décembre. Le fait est, en tout cas, que la rencontre parallèle, au 10 décembre, de l'amiral Darlan avec le comte Ciano, à Turin, a été suivie de la libération de tous nos prisonniers en Italie : geste qu'il serait malséant de mesurer, en valeur, au nombre plus que modeste des libérés. C'est là, assurément, une forme de collaboration avenante dont les prisonniers ont apprécié mieux que tous le rendement. Quand à l'entrevue Pétain-Gœring, que les commentateurs officiels ou officieux tant français qu'allemands ont présentée expressément comme liée à celle de Montoire (25 octobre 1940), rien n'a été dit de précis, ni immédiatement, ni depuis, sur son objet et ses résultats. M. Benoist-Méchin, secrétaire d'Etat, concluait simplement, dans sa communication au public, « que la France n'est pas absente dans la reconstruction et l'unification continentales qui s'opèrent sous nos yeux ». Il va de soi que ces opérations ne peuvent avoir de résultats définitifs tant que la guerre n'aura pas dit son dernier mot, et qu'il serait assez vain en conséquence de prétendre fixer déjà la figure du continent européen, sous les traits surtout d'une autarcie hiérarchisée et en plus comme rechignée à l'égard du reste du monde.

Faut-il y insister ? Ce qui prime en tout cas, pour nous Français, quels que soient l'objet et l'ampleur de la collaboration

où nous nous dirigeons, c'est d'y apporter, en première mise, la force nette d'une communauté nationale fraternellement sentie et vigoureusement liée. Sans cesse, le Chef de l'Etat, qui doit plus encore à sa personne qu'à son titre d'en être le symbole vivant, s'applique à nous y entraîner. On ne saura que plus tard tout l'effet, en profondeur, dans les âmes, les jeunes en particulier, de sa parole publique, qui respire tant de loyale santé morale en sa rude sincérité. Et sans doute relèvera-t-on entre tous, pour son accent pathétique, son message du 1er janvier dernier : ici, le justicier par devoir a délivré son cœur de sa peine. Les adversaires directs ou de biais de l'unanimité française, les agents déclarés et les servants plus ou moins inconscients des « abjectes besognes de discussion », de déchirure, sont catégoriquement dénoncés : telles gens de la presse et de la radio à l'étranger comme en France, les fonctionnaires négligents, les trafiquants du marché noir, de nouveaux riches de la défaite..., les détracteurs systématiques de l'œuvre de résurrection, en particulier certains professionnels de l'ancien syndicalisme (de lutte de classe)..., certains patrons anti-sociaux..., quelques parlementaires « serfs de leur passé », par delà eux, tous ceux que leur apathie égoïste et oublieuse endort, tandis que « la guerre pourtant, sous d'autres formes, continue », mettant chaque matin le Gouvernement et son Chef, en leur exil partiel avec leur demi-liberté, aux prises avec de nouvelles et croissantes difficultés.

Voilà donc le pays informé. Le Maréchal y tient. Il sait que le meilleur de son autorité vient de s'exercer dans le sens des vœux de la nation. N'avait-il pas déjà nettement déclaré, le 11 octobre 1940 : « Une révolution... ne s'accomplit que si la Nation la comprend et l'appelle, que si le peuple accompagne le gouvernement dans la voie de la rénovation nécessaire ». Fidèle à lui-même, il nous annonce qu'il a eu soin de faire prescrire par la Constitution, presque achevée, « d'étroits contacts entre le Gouvernement et la Nation » ; également il annonce un premier essai de vie représentative dans le département et la région. Il est d'autres témoignages de ce souci de chef, praticien sage et prudent du commandement. Tout récemment, M. Lucien Romier, son ministre d'Etat, pouvait, évidemment sans désaveu, dire au Conseil du Gouvernement l'opportunité de simplifier et d'assouplir le régime de la censure, afin de permettre au public d'être renseigné par la presse d'une manière plus rapide et plus abondante ». La Charte du Travail, en son esprit de fond — laissons ici de

côté son aspect technique — montre l'Etat soucieux de toucher et d'éduquer la psychologie sensible des masses. D'autre part, une grosse importance est donnée aux travaux, inaugurés par le Maréchal, de la Commission d'Information du Conseil National. Celle-ci a tenu à Vichy, le 5 décembre, sa première séance ; d'autres ont suivi : par elle parviennent au Gouvernement les réactions du pays et au pays en retour, avec les raisons, autant que divulguables, les garanties pour un consentement loyal à la discipline mentale et de fait qu'on réclame de lui.

Paris et la Seine ont vu se constituer, par désignation gouvernementale, l'un son nouveau Conseil municipal, l'autre son Conseil départemental. L'un et l'autre ont fait aussitôt hommage au Maréchal de leur vénération et de leur fidélité. Par quelques mots forcément discrets de celui-ci, la population de la capitale a su à nouveau combien il se tient près d'elle par la pensée et par le cœur. Ses interventions, son message personnel, la déclaration officielle de son Gouvernement à l'occasion des sanctions contre les attentats l'ont manifesté plus vivement encore. On a appris qu'une de ces sanctions frappait d'un milliard d'amende les Juifs, en bloc solidaire, de la zone occupée. Plaie d'argent... dit le proverbe. Mais il y eut aussi contre certains d'entre eux, notables, d'autres sanctions. L'Union des Israélites de France, association dont sont obligatoirement membres tous les Juifs résidant en France, sera responsable de la perception de l'amende et de son versement à l'autorité militaire allemande.

En matière de justice commune, une importante réforme, depuis longtemps réclamée, va s'exécuter : celle du jury. Il s'agit, comme l'a expliqué le garde des sceaux, M. Joseph Barthélemy, « d'enlever à cette institution son venin »... « L'impulsivité du jury, son déséquilibre, sa sensiblerie antisociale, ses décisions fantaisistes faisaient partie de ces scandales quotidiens auxquels s'accoutume trop facilement un peuple sur le chemin de la ruine ». De là, en procès tant politiques que criminels, des acquittements qui révoltaient l'opinion. Le jury sera ramené à l'abri de toute pression extérieure, à son rôle propre d'auxiliaire honnête et de bon sens d'une justice équitable ; mode de recrutement des jurés, par sélection, et réduction de leur nombre à six, collaboration avec les juges pour déterminer la peine y pourvoiront ; avec l'aide à attendre d'un climat public en voie d'assainissement. D'autre part se poursuit l'organisation de la police où,

fidélité et honneur dans le service de l'Etat étant exigés, le souci est opportunément marqué d'élever son niveau moral et technique.

Une communication officielle du 2 décembre à la presse a exposé où en est la réorganisation de l'armée d'armistice. Celle-ci, de par les conventions signées avec le Reich, n'est que petite armée, mais devient en fait armée de métier. Son effectif actuel est d'environ 200.000 hommes, y compris les troupes coloniales. Le rythme des engagements, très avantagés par diverses mesures, serait maintenant satisfaisant. Les cadres ont été rajeunis et l'appareil administratif allégé ; l'éducation physique est très poussée. En outre, opportune innovation, un service social particulier vient d'être mis sur pied au bénéfice de nos militaires et de leurs familles. On a lu le fervent message de félicitation et d'encouragement que l'amiral Darlan adressait le 31 décembre à cette armée, petite par le nombre, que grandira l'épreuve.

Quant à nos colonies, leur fidélité à l'Empire reste inentamée. Elles ne cessent de contribuer généreusement au Secours National. Djibouti subit toujours aussi dignement son blocus. L'Indochine est saisie, bon gré mal gré, dans le tourbillon de la guerre d'Extrême-Orient. L'aventure gaulliste de Saint-Pierre et Miquelon, insuffisamment éclaircie à cette heure, paraît devoir aboutir à un fiasco instructif des assaillants et à une reconnaissance mieux définie des droits de la France.

Vie économique et sociale.

Sous ce titre : *L'Action économique en France depuis l'armistice,* le Secrétariat d'Etat à l'Economie nationale vient de publier un livre qui retrace l'ensemble de l'œuvre gouvernementale en cette matière depuis un an et demi. Relevons ici simplement, d'après M. le ministre Yves Bouthillier en la préface du volume, les buts visés dès la sortie du chaos de juin 1940 : « Accroître la production en augmentant l'effort, améliorer la répartition en respectant l'équité ». Le ministre ne cache point qu'aucun des problèmes posés n'est et ne peut être encore définitivement résolu ; il reconnaît l'empirisme immédiat et court de certaines décisions, avoue les mécomptes, les reprises et les adaptations successives, expérimentalement imposées par de complexes difficultés toujours surgissantes. Sans chercher plus loin, on peut voir, dans la décision fermant du 21 décembre au 4 janvier la majeure partie des usines françaises en raison du manque d'énergie, un exemple typique de tant de mesures fragmen-

taires mais solidaires que notre Economie fermée et bloquée doit subir, à quoi ses hauts dirigeants gouvernementaux se doivent de la contraindre, tout en prévoyant et prévenant le danger des conséquences financières, sociales plus encore, qui peuvent en découler. Les innombrables décrets ou lois réglementant par exemple la Bourse, le ravitaillement, le rationnement, les transports, les allocations diverses, etc. rentrent dans cet ordre-là.

Viennent d'être fixés, avec relèvement, les salaires moyens départementaux qui servent de base à l'application des allocations familiales et également, dans le cas des salaires anormalement bas, à la détermination des salaires minima.

L'allocation aux vieux travailleurs (sur 1.468.000 demandes reçues au 1er décembre, 967.000 ont été suivies au moins d'un paiement) vient d'être déclarée incessible et insaisissable jusqu'à concurrence de 2.400 fr. par an.

En attendant que la liste des familles professionnelles soit établie, le Secrétariat d'Etat au Travail a demandé que les comités sociaux d'entreprises soient constitués le plus tôt possible. De nombreuses réalisations sont déjà faites ou sur le point d'être faites. Il faut croire cependant que çà et là la désignation des membres ouvriers ou techniciens n'a pas répondu à l'esprit de la Charte, puisque M. Belin lui-même s'est ému. N'a-t-il pas signifié, dans une circulaire, que les comités sociaux d'entreprises dont la composition prêterait à cette critique, ne seraient pas reconnus par les futurs comités sociaux locaux et seraient dissous ? Nous trouvons l'écho de ces erreurs ou de ces maladresses dans le congrès des Amis de « Au travail », réunis aux Sablettes, les 27 et 30 novembre 1941. M. Louis Bertin a cité des faits et la cinquième résolution a demandé en conséquence « que les représentants des différentes catégories du personnel dans le comité social d'établissement soient désignés par le syndicat ». Le remède est peut-être un peu brutal ; mais les abus amènent toujours des réactions excessives. Utilisant l'autorisation, donnée par la Charte elle-même, de constituer des corporations, plusieurs professions ont élaboré des « chartes corporatives ». Il semble bien que, là aussi, la droiture parfaite n'a pas toujours présidé à cette élaboration, que la Charte a été en fait l'œuvre des employeurs, et que la représentation ouvrière, appelée à ratifier le texte, avait été plus ou moins désignée par le patronat et n'avait ni la compétence, ni la liberté morale de faire des observations. Tous ces faits ont été signalés aux Sablettes devant les représentants du

pouvoir et publiés dans la presse syndicaliste. Rien ne préparerait mieux le marxisme que la généralisation de tels procédés.

La hausse de la Bourse se poursuit à chaque séance. « S'il fallait, dit le Bulletin hebdomadaire, une preuve que la grande majorité des acheteurs, sans aucun souci de l'avenir industriel ou des conditions actuelles de l'exploitation des affaires, se borne à chercher ce qu'elle croit être des placements en valeur réelle et spécule en fait à la baisse de la monnaie, on ne saurait mieux trouver. Tout cela prépare des retours particulièrement dangereux et pénibles lorsque l'effondrement inévitable se produira ». La question n'est pas tout à fait aussi simple. Nous comprenons fort bien que certains producteurs achètent 3.500 francs par exemple une action du Crédit Lyonnais qui ne rapporte que 100 francs de dividende brut, si ces producteurs réalisent des bénéfices quatre ou cinq fois plus substantiels qu'en 1939 et s'ils ne trouvent pas d'autres placements. Disons plus simplement que la péréquation des prix n'est pas encore faite ou que certains revenus croissent plus vite que les possibilités de placement.

La baisse du loyer de l'argent à long terme a déjà permis au gouvernement de procéder à plusieurs opérations de conversion. Successivement les emprunts du Crédit National, les emprunts émis par l'Etat lui-même, puis les emprunts des P. T. T. dont le taux était égal ou supérieur à 5 % ont été convertis en des emprunts du type 4 %. Le succès de ces trois conversions a conduit le ministre secrétaire d'Etat aux Finances à réaliser une quatrième conversion : celle-ci a porté sur une série d'emprunts à taux élevé de la S. N. C. F. Les conditions de cette opération furent analogues à celles des conversions précédentes : le taux de 4 % fut adopté de nouveau. L'opération, qui a pleinement réussi, portait sur des obligations à 5,5 et 6 % représentant un capital de 18 milliards environ.

A la suite de cette opération, l'ensemble des conversions effectuées pendant l'année 1941 aura affecté une masse globale de 45 milliards et procuré une économie annuelle de 550 millions.

Les avances de la Banque de France à l'Etat pour paiement de l'indemnité à l'Allemagne ont été portées de 130 à 142 milliards (loi du 9 novembre 1941 — *J. O.*, 13 décembre).

Agriculture et Paysannerie.

Le ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture, M Caziot, parle souvent à son monde paysan ; il sait qu'on l'écoute, car il ne parle

pas pour ne rien dire. En bouquet, par dessus les félicitations, des conseils, des ordonnances, mêmes énergiques. Sully dont il a eu la bonne fortune de prononcer l'éloge, au tricentenaire de sa mort, n'avait pas comme nous la ressource des journaux et de la radio. Il est indispensable que le Français, l'agriculteur et le citadin tout autant, entendent constamment le rappel de la dure réalité alimentaire : baisse du cheptel, pour qui la nourriture appropriée fait défaut ; extension du marché noir, qui vicie le ravitaillement des villes et risque de démoraliser le paysan ; manque de bras, du fait de nos paysans retenus prisonniers ; grosse insuffisance en chevaux, machines, engrais, insecticides, etc... Et pourtant il faut vivre de notre sol, nous Français, qui ne sommes pas seuls chez nous et libres maîtres de notre production. Tout cela M. Caziot l'a redit tant dans le Charolais et en Rouergue, au début de décembre, que dans le Cher, à Saint-Amand-Montrond, le 30 de ce mois. Dans ce dernier discours, plus vigoureusement que jamais, il s'est adressé au sens moral, au cœur du paysan, et a flétri « la resquille, le système D, l'indiscipline, dans l'utilisation du blé et la répartition du pain en particulier ».

L'organisation corporative paysanne, qui progresse assez rapidement, permettra une lutte efficace contre ces difficultés matérielles et ce fléchissement du moral. Déjà sont constituées et reconnues cinq Unions régionales corporatives : du Finistère et Côtes-du-Nord — du Cher — de l'Aveyron — de la Lozère — du Sud-Est (région lyonnaise). Grâce à elles, dans leur circonscription, le ministre sera en droit de compter que les déclarations statistiques se feront sans truquage.

En législation rurale, ce dernier mois, peu de neuf à relever : les propriétaires de domaines endommagés par faits de guerre peuvent, cette année encore, en vue de la remise en état, se voir consentir des prêts à 1 % jusqu'à 200.000 fr., remboursables après trois ans en 10 annuités (600 millions ont déjà été avancés).

Si l'Académie Goncourt s'en mêle... ! Son prix du roman pour 1941 a été décerné à M. Henri Pourrat : avec « *Vent de Mars* », le livre couronné, c'est toute l'œuvre de ce chantre des vertus de la terre, à l'âme de poète, qui est mis à l'honneur. (*L'Homme à la bêche, Gaspard des Montagnes, Les Montagnards,* etc...). On a rappelé à cette occasion qu'en automne 1940, le Maréchal Pétain, en son premier voyage officiel hors de Vichy, tint à s'entretenir en particulier avec M. Pourrat, à Ambert, dans sa province natale : geste significatif, que ne furent pas

seuls à comprendre et à goûter les compatriotes de l'écrivain, les terriens d'Auvergne.

La famille.

Une sérieuse amélioration des allocations familiales a été obtenue comme on l'a noté plus haut un arrêté du 20 décembre 1941 (*J. O.*, 21 décembre 1941). Ce décret, en relevant le taux des salaires moyens départementaux base des allocations familiales, relève par le fait même celles-ci. Ainsi à Lyon le père de famille de deux enfants touchera désormais 225 fr. de plus et à Limoges 200. Plusieurs mesures administratives ont eu pour but, au cours du même mois de décembre, de subvenir aux besoins des vieux travailleurs, en donnant à certaines catégories d'entre eux, une possibilité d'arrérages ou d'allocations de retour à la terre. Des facilités ont été accordées aux familles des militaires blessés ou malades pour se rendre auprès d'eux.

Le Ministre de l'Education Nationale, M. J. Carcopino, a tenu à présider lui-même le 14 décembre, à Lyon, la réunion annuelle de la Fédération des Parents d'Elèves des Lycées et Collèges, laquelle groupe actuellement 215 associations. Il a voulu par là marquer le souci qu'aurait de plus en plus l'Université de travailler à l'éducation de la jeunesse en harmonie avec la famille : « Résolu, a-t-il déclaré dans son allocution, à poursuivre l'œuvre à laquelle nous convie le Maréchal, je compte sur l'Association des Parents d'Elèves pour seconder dans l'avenir, comme elle l'a déjà fait récemment, l'action officielle ».

Mais c'est surtout l'approche de Noël qui a tourné vers les familles infortunées, spécialement celles des réfugiés et des prisonniers, l'attention et le dévouement de la Nation. Les Scouts de France ayant les premiers lancé l'idée de faire de Noël 1941 le « Noël des séparés », le Secrétariat Général à la Jeunesse adopta cette initiative et demanda à tous les mouvements de Jeunesse de la faire leur. La J. O. C. et la J. A. C. entre autres se sont signalées par leur campagne conjuguée de fraternité : la famille rurale aidant de ses ressources la famille ouvrière. Enfin le Maréchal, en recevant le jour de Noël 1.200 enfants des deux zones, a voulu marquer l'intérêt qu'il porte aux efforts de générosité et de loyauté de ces petits. Les enfants ne donnent-ils pas souvent des leçons aux adultes en observant mieux qu'eux la consigne que le Chef de l'Etat passait au pays dans son Message du Nouvel An : « Gagnez chaque jour sur vous-mêmes de petites victoires » ?

CONDITION PROLÉTARIENNE ET LUTTE DES CLASSES

Certains journalistes s'acharnent encore à nous répéter que la lutte des classes a pour seule cause la propagande marxiste. Nous n'en citerons aucun pour ne vexer personne ; mais nous les renverrons tous au Maréchal :

« Dans mon message du 10 octobre dernier, je vous ai dit que l'on ne peut faire disparaître la lutte des classes fatale à la nation qu'en faisant disparaître les causes qui ont dressé ces classes les unes contre les autres. Ces causes, c'est... la condition prolétarienne. » (Discours de Saint-Etienne, 1er mars 1941).

La condition prolétarienne dont il est question sous la plume du Maréchal est déjà un fait social.

Cette observation nous suffit pour poser le problème de la lutte des classes dans toute son acuité.

La condition prolétarienne.

Puis donc que la condition prolétarienne est cause de la lutte des classes, nous devons savoir ce qu'elle est sous peine de ne pas appliquer le remède nécessaire.

Avançons par étapes :

1°) Tout le monde s'accorde pour reconnaître que la condition prolétarienne est d'abord un état de misère et de pauvreté.

Le patronat est, aujourd'hui, unanime sur ce point :

« Le véritable ouvrier, qui ne recule pas devant le travail fait avec conscience, qui accepte les charges familiales en fondant un foyer, c'est-à-dire celui qui est stable et sur lequel un employeur peut compter, demande légitimement trois choses :

1° pouvoir, par son travail, assurer son existence et celle de sa famille ;

2° être garanti contre les risques : maladie, invalidité, chômage ;

3° avoir la possibilité de se constituer une retraite et de laisser à ceux qui le continueront dans la vie un avoir susceptible de leur procurer un standard de vie meilleur que le sien » (1).

---

(1) E. Romanet. « Organisation Sociale », Centre d'Etudes Corporatives de Lyon. Bulletin N° IV.

Le témoignage du Chef de l'Etat est identique :

« Que veulent-ils donc au juste les ouvriers, lorsque, délivrés de leurs mauvais bergers, ils s'interrogent dans l'honnêteté de leur conscience et dans la sincérité de leur cœur ?

Ils veulent d'abord s'évader de l'anonymat où ils ont été jusqu'ici trop souvent confinés ; ne pas vendre leur travail comme une marchandise ; ne pas être traités comme des machines, mais comme des êtres vivants, pensants, souffrants, avoir avec leurs chefs des relations d'homme à homme.

Ils veulent ensuite échapper à l'incertitude du lendemain, être protégés contre les aléas du chômage, trouver dans leur métier une sécurité ou, pour mieux dire, une propriété, avoir la possibilité d'y avancer jusqu'à la limite de leurs aptitudes.

Ils veulent en outre participer, dans une mesure raisonnable, aux progrès de l'entreprise à laquelle ils sont associés, avoir une sauvegarde efficace contre les misères qui les guettent lorsque survient la maladie ou lorsque arrive la vieillesse, pouvoir élever leurs enfants et les mettre en état selon leurs capacités, de gagner honorablement leur vie. » (Discours de Commentry, 1er mai 1941).

Léon XIII, enfin, considère toujours les ouvriers comme les « pauvres » et les capitalistes comme les « riches » de la société moderne. N'est-il pas le premier qui a osé parler de la « misère imméritée » ?

2°) On s'accorde généralement aussi pour reconnaître que la condition prolétarienne n'est pas réductible à cet état de misère et de pauvreté.

Des esprits aussi opposés que M. Paul Rives de l'*Effort* et M. Thierry-Maulnier du *Jour* sont d'accord sur cette négation.

Pour M. Paul Rives, la condition prolétarienne n'est pas réductible à une question de bas salaires :

« Si l'on voulait faire de la condition prolétarienne un synonyme de la misère ouvrière, on aurait singulièrement étriqué la réalité à définir. Le chômage et sa détresse, le taudis et sa vermine, la privation et ses souffrances, ne donnent du prolétariat qu'une image amoindrie... »

« La condition prolétarienne ne se réduit pas davantage à une question de jardins ouvriers... »

« Il ne suffirait donc pas de donner du travail à tout le monde et

des salaires convenables à tous les travailleurs, pour que disparût du même coup la condition prolétarienne » (1).

M. Thierry-Maulnier tient le même langage.

« Ni l'augmentation des salaires, ni la concession faite par la société au prolétariat d'un certain nombre d'avantages dans l'ordre du confort, de la sécurité matérielle ou de la culture n'ôtent au prolétariat son sentiment d'être tenu hors de la société, condamné à un rang inférieur » (2).

Quel est donc ce « rang inférieur » ?

3°) Il est (ou serait) d'abord l'état d'humiliation dans lequel un paternalisme individuel ou collectif maintiendrait la classe ouvrière.

Rappelons que la Révolution Nationale condamne formellement le paternalisme individuel.

« Il... (le patron) doit se considérer comme ayant charge d'existence et même, en un certain sens, charge d'âmes ; il doit avoir le souci majeur de la dignité, du bien-être, de la santé, du moral de ses collaborateurs et de leurs familles. Il doit même faire un pas de plus et, respectant la liberté de ses ouvriers, ne pas vouloir à toute force leur bien, tel qu'il le conçoit, lui, mais tel qu'ils le conçoivent, eux » (Maréchal Pétain, discours de Commentry, 1er mai 1941).

La plupart des esprits repoussent encore le paternalisme collectif ou anonyme.

M. Paul Rives n'en veut plus.

« Les pouvoirs publics, les municipalités, les amicales et groupements philanthropiques divers, les syndicats, le patronat, les patronages religieux se disputaient la clientèle du désœuvrement. A la générosité se mêlait toujours une arrière-pensée de recrutement. Et le travailleur, qui profitait de l'œuvre ou de l'institution, gardait toujours ou le sourire du cynisme ou le mépris de son bienfaiteur et de lui-même. J'avais vu alors d'admirables pouponnières, de splendides écoles, des parcs somptueux à peu près désertés des travailleurs à qui le patronat les destinait. « Il me semblait, me disait un ouvrier, que je faisais des heures supplémentaires » (3).

---

(1) Paul Rives : « Condition prolétarienne ». *L'Effort*, 13 novembre 1941.
(2) Thierry-Maulnier. Cité par *l'Effort*, 6 novembre 1941.
(3) Paul Rives : « La Corvée de Joie », *l'Effort*, 14 novembre 1941.

M. Thierry-Maulnier est encore plus pénétrant :

« Que les œuvres sociales soient créées par les chefs d'industrie ou qu'elles soient instituées par l'Etat, celui qui en bénéficie n'en reste pas moins persuadé qu'on lui fait l'aumône avec ce qu'on lui a pris et que, en outre, cette aumône comme toute aumône a comme but réel et secret de maintenir les distances entre les donateurs et les bénéficiaires et d'emprisonner ses derniers dans leur condition inférieure et humiliée. Le vocabulaire même qui est généralement utilisé pour désigner les œuvres sociales créées en faveur du prolétariat, les mots de cités ouvrières, jardins ouvriers, théâtres ouvrier, sport ouvrier, montrent que les milieux « bourgeois » responsables n'ont pas encore touché le fond du problème, que même les hommes animés des meilleures intentions, contribuent à maintenir la distance et la séparation entre les ouvriers et le reste de la nation et continuent d'enfermer le prolétariat dans un monde séparé, le monde « ouvrier », à la minute même où ils cherchent à lui donner son entrée dans la communauté qu'il sert » (1).

4°) Quel est donc alors le dernier trait qui caractérise la condition prolétarienne ?

C'est ici que M. Paul Rives fausse compagnie à M. Thierry-Maulnier.

Celui-ci demande, en somme, que les ouvriers participent largement aux bénéfices.

« Le problème du prolétariat ne sera résolu que le jour où le prolétariat aura conscience d'avoir, dans la répartition des biens matériels et spirituels de la société, une part correspondante à celle qu'il prend dans la production de ces biens ; et pour atteindre ce but le véritable moyen n'est pas d'augmenter la rétribution du travail, ou, du moins, il n'est pas suffisant d'augmenter la rétribution du travail.

La condition prolétarienne ne sera vraiment abolie que le jour où le mode de rétribution du travail aura été changé » (2).

M. Paul Rives veut tout cela et plus encore. Il veut que les ouvriers participent non seulement à la rémunération, mais encore à la gestion.

« Les travailleurs sont de ceux à qui l'on dit et qui se répètent à eux-mêmes : il ne faut pas chercher à comprendre. L'œuvre noble de la production leur échappe toujours. Il y a des secrets qui leur sont interdits » (3).

---

(1) Cité par *l'Effort*, 6 novembre 1941.
(2) *Effort*, 6 novembre 1941.
(3) Paul Rives : « Condition prolétarienne », *l'Effort*, 13 novembre 1941.

« Il s'agit moins d'une participation aux bénéfices que d'une collaboration à la gestion. Ainsi le prolétariat serait enfin intégré dans la production » (1).

Pour justifier sa conclusion, M. Paul Rives s'efforce de montrer que la prolétarisation des paysans et des classes moyennes s'est développée dans la mesure même où la détermination des prix se faisait « indépendamment d'eux et selon des causes mystérieuses presque toujours d'origine spéculative » (2).

M. Thierry-Maulnier et M. Paul Rives méritent le même reproche : ils repoussent la question, mais ne la résolvent pas.

Nul ne peut empêcher un auteur d'appeler prolétaire quiconque ne jouit pas de tous les avantages réservés au chef d'entreprise. Mais alors de nouveaux problèmes se posent aussitôt : tous les prolétaires sont-ils de même nature ? Et s'ils ne sont pas de même nature, ne faut-il pas classer à part le prolétariat industriel ? Quel est, alors, le trait qui le caractérise ?

Pour étayer sa définition, M. Paul Rives fait appel à la paysannerie. Les fonctionnaires auraient pu lui donner un exemple beaucoup plus probant, puisque les grands principes de toute administration sont : « se couvrir », « utiliser un précédent », « ne pas chercher à comprendre », bref « gérer » le moins possible, pour « exécuter » le plus possible. Or n'est-il pas vrai que nulle mentalité n'est plus proche de la mentalité ouvrière que la mentalité fonctionnaire, et qu'ouvriers et fonctionnaires relevaient des mêmes syndicats ?

Néanmoins, si le fonctionnaire est un prolétaire, il ne l'est pas de la même façon que l'ouvrier : l'immense majorité des fonctionnaires s'accomode sans difficultés ni humiliations de la non-participation à la gestion. La réalité nous impose donc (toujours dans l'hypothèse de M. Paul Rives) de distinguer la non-participation du fonctionnaire, et celle de l'ouvrier, et, par là, de distinguer un prolétariat d'Etat et un prolétariat d'usine dont la nature exacte reste encore à définir.

M. Paul Rives ajoute parfois que la condition prolétarienne est une « condition sujette ». M. Thierry-Maulnier dit : « condition inférieure ».

Ils ne sont pas seuls à faire la même remarque :

---

(1) Paul Rives : « Condition prolétarienne », *L'Effort*, 13 novembre 1941.
(2) Paul Rives : Idem.

« Le salariat crée un rapport de subordination d'employeur à employé, le second opérant sous les ordres et pour le compte du premier. A cela rien à reprendre pourvu que l'exercice du commandement soit humain et que travaillant pour le compte d'autrui l'employé ne soit pas frustré de ce qui revient en justice à son apport personnel » (E. Duthoit : « Rénovation nationale », Flammarion, 1942).

Tous les catholiques sociaux estiment, eux aussi, que l'autorité patronale doit être sauvegardée. La même doctrine se retrouve dans *Rerum Novarum*

Cette unanimité, pourtant, ne résout pas la question : le fonctionnaire, le domestique, certains salariés des professions libérales sont, eux aussi, dans une « condition sujette » sans être néanmoins dans la « condition prolétarienne » industrielle.

Mais nos deux auteurs ont ouvert un sillon qu'il faut achever : le dernier trait qui caractérise la condition prolétarienne est bien à rechercher dans une « condition sujette ».

5°) Ce dernier trait est à la fois très simple et très grave.

La condition prolétarienne est la « condition sujette » d'une personne qui est au service d'une entreprise dont le but est la recherche de l'argent. En d'autres termes, la condition prolétarienne est la situation de celui qui travaille pour le compte et sous les ordres d'une personne chez qui la poursuite du bénéfice commande les attitudes par rapport aux subordonnés. Cette situation n'a rien d'inédit : dans toute organisation, le but commande les relations qui doivent exister entre le chef et les subordonnés. Les congrégations, les services publics, les associations n'échappent pas à cette règle ; mais tandis que, dans un service public par exemple, la morale est incluse dans la loi du service parce qu'elle est incluse dans le but ; dans l'entreprise mue par le profit, la morale n'est pas incluse dans le but. C'est pourquoi elle s'impose du dehors à la conscience du patron et c'est pourquoi celui-ci sera tenté de considérer le travail comme une marchandise et de le payer le moins possible.

Le prolétaire se distingue donc du fonctionnaire et du domestique.

Le fonctionnaire est « sujet » d'un service public dont l'âme est le service du public ; le domestique est « sujet » d'une famille dont l'âme est le bien individuel de ses membres ; le prolétaire est « sujet » d'une entreprise dont l'âme est le profit.

La sujétion du prolétaire, enfin, sera proportionnelle aux exigences du profit et l'importance sociale du prolétariat proportionnelle au nombre et à l'amplitude des entreprises mues par le profit.

Si nous réunissons toutes ces observations, la condition prolétarienne nous apparaît alors comme comportant deux éléments : un élément spirituel, la sujétion à un patron mu par le profit, et un élément matériel, la misère ou la pauvreté, conséquence du premier.

Socialistes, libéraux et catholiques sociaux peuvent s'entendre sur cette définition : elle ne fait appel à aucune idée préconçue. Tant qu'il existera des entreprises mues par le profit et des salariés au service de ces entreprises, ceux-ci seront dans une condition sujette particulière qui méritera une étude particulière. Si quelques-uns ne veulent pas de l'expression « condition prolétarienne » qu'ils en choisissent une autre ; mais la réalité que nous venons de décrire, d'analyser et d'isoler n'en subsiste pas moins.

La lutte des classes.

Revenons à la formule du Maréchal : « On ne peut faire disparaître la lutte des classes... qu'en faisant disparaître... la condition prolétarienne. Il n'y a pas de paix sociale tant que durera cette injustice ».

Dans la pensée du Maréchal, cette formule ne doit s'entendre que d'une condition prolétarienne réduite à ses éléments matériels. Sous la plume du Maréchal, en effet, la condition prolétarienne « c'est la menace du chômage, c'est l'angoisse de la misère qu'elle fait peser sur vos foyers, c'est le travail sans joie de l'ouvrier sans métier, c'est le taudis dans la cité laide où il passe les hivers sans lumière et sans feu », (Saint-Etienne, 1er mars 1941).

Peut-on conserver la formule tout en donnant à l'expression « condition prolétarienne » le sens que nous venons de lui appliquer ? Tel est le problème qui oppose marxistes et libéraux.

Marxistes et libéraux acceptent le problème ainsi posé et l'enferment dans le dilemne suivant.

— Puisque la condition prolétarienne est la condition sujette du salarié qui travaille dans une entreprise mue par le profit, pour supprimer toute condition prolétarienne il faut supprimer

toutes les entreprises de ce genre qui font appel à une main-d'œuvre salariée ; il faut, pratiquement, socialiser toutes les entreprises utilisant des salariés.

Cette première solution paraît logique et naturelle aux marxistes. Certains d'entre eux, plus radicaux, prétendent même qu'il faut supprimer toutes les entreprises mues par le profit, qu'elles utilisent ou qu'elles n'utilisent pas des salariés.

Malheureusement cette même solution se heurte à une double difficulté.

D'une part, le programme de la Révolution nationale entend conserver le profit.

« Elle (la nouvelle organisation sociale) ne sera pas un « socialisme » puisqu'elle respectera dans une large mesure la liberté individuelle et qu'elle conservera le puissant moteur du profit individuel », (Maréchal Pétain « La Politique sociale de l'avenir », *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1940).

Il est peu probable que le Maréchal n'entende conserver le profit que pour les travailleurs dits, indépendants.

D'autre part le socialisme universel (ou même réduit aux entreprises occupant des salariés) ne tarderait pas à se heurter aux inconvénients de l'étatisme, inconvénients qui s'appellent : irresponsabilité, bureaucratie, lenteur d'exécution, absence de rendement.

— Par contre, refuser la réforme minima demandée par les marxistes, n'est-ce pas accepter la lutte des classes ? Conserver des entreprises mues par le profit et utilisant des salariés, c'est conserver, par le fait même, deux classes sociales antithétiques, celles des employeurs et celle des employés, ayant des intérêts immédiats opposés. Or, prétendre conserver deux classes antithétiques et supprimer la racine profonde de la lutte des classes, n'est-ce pas une utopie ?

Ecoutons un patron qu'on ne saurait soupçonner de marxisme.

« Nous devons reconnaître que le souci de sécurité est humain, qu'il est légitime, et qu'un homme qui consacre sa vie à un travail a droit en contre-partie à un minimum de sécurité.

Mais de l'autre côté de la barricade, le patronat ne peut qu'opposer un refus formel à ces revendications et cela au nom d'un principe auquel on ne saurait toucher sans provoquer la ruine générale, le principe d'autorité.

Le patron responsable d'une affaire entend y rester le maître incontesté. Il s'oppose donc et s'opposera toujours de toutes ses forces à une ingérance quelconque mettant en cause son autorité.

Le conflit actuel se situe donc, en fin de compte, dans l'opposition entre ces deux aspirations en elles-mêmes très légitimes : augmentation de sécurité du côté ouvrier, conservation de l'autorité du côté patronal.

Le problème consiste à accorder ces deux tendances, pour le moment contraires (1). »

Le P. E. Delaye présentait le problème d'une façon analogue à propos de la corporation et du syndicat.

« La corporation aborde la vie actuelle sous l'angle de la marchandise, de la richesse, de l'efficience économique. Et c'est ainsi qu'elle se trouve au premier plan des préoccupations patronales ; elle se présente d'emblée à ceux dont le premier souci est, et en un sens doit être, celui du rendement de leur machine industrielle ou commerciale. — Le syndicalisme, au contraire, né de l'association des ouvriers pour la défense de leurs droits, aborde cette vie actuelle sous l'angle des situations sociales, des conditions de vie, des droits humains. C'est la personne en face de la chose ; c'est le social en face de l'économique (2). »

Le dilemne est-il inévitable ?

Marxistes et libéraux l'ont pensé.

Les marxistes, anciens ou récents, ont choisi la suppression des classes. A cet effet, ils demandent la socialisation des instruments de production qui ne demeurent pas entre les mains de leurs propriétaires. Cette « réforme de structure » aurait, à leurs yeux, le triple avantage de supprimer actionnaires et patrons qui ne « travaillent » pas au sens marxiste du terme (3), de permettre la participation ouvrière à la gestion, et par là, de rétablir « l'égalité » des hommes en face des problèmes de la production.

C'est ce que les socialistes appellent « constater » la lutte des classes et en demander la « suppression ». M. Paul Rives est de ceux-là.

---

(1) M. Doligez : « Le Problème social », *Bulletin du Centre d'Etudes corporatives de Lyon*, n° II, p. 7.

(2) P.-E. Delaye : « Les points critiques du corporatisme », *Dossiers de l'Action Populaire*, 10 mars 1939.

(3) Travailler, au sens marxiste du terme, c'est utiliser soi-même des instruments de production. En ce sens l'artisan travaille, le paysan travaille, mais le patron qui effectue un travail de direction ne travaille pas.

« Pour supprimer la lutte des classes et redonner au problème social son caractère national, il faut faire disparaître les classes (1).

N'est-ce pas revenir à la vieille formule « la mine aux mineurs » ?

Notons en passant que bien des gens font du marxisme sans le savoir. Lorsque M. Pierre Nicolle, par exemple, écrit :

« L'étatisme est, nous le savons, banni du programme du Maréchal... Disons-le nettement, la profession doit être organisée par les hommes du métier sous leur responsabilité, l'Etat ne pouvant intervenir *que pour arbitrer*, sans chercher à s'immiscer dans la gestion des entreprises (2). »

La doctrine est exactement celle du marxisme syndicaliste : seulement par « homme du métier » M. Pierre Nicolle entend les « patrons » tandis que le marxisme syndicaliste entend les « travailleurs ».

Les libéraux, anciens ou récents, ont choisi le maintien du profit, avec ou sans salariat, avec toutes les conséquences que comporte ce choix parce que, disent-ils, le libéralisme est le moins mauvais des systèmes.

Socialisation universelle avec ses inconvénients ; lutte de classes avec ses inconvénients, telles seraient les deux solutions proposées à notre choix.

Le dilemne n'est vrai qu' « à la limite » : or cette limite est « à l'infini ».

Nul ne peut nier que la recherche du profit par le moyen du salariat ne pousse, de soi, à la lutte des classes et que cette cause ne soit dautant plus agissante que le profit est plus recherché et le salariat plus nombreux.

Mais, ni cette relation abstraite de cause à effet, ni cette loi générale ne nous disent dans quelle mesure la lutte des classes se développera en fait.

Or le marxisme a, sur cette question de fait, une opinion bien établie. La lutte des classes doit se poursuivre jusqu'à la lutte finale.

La « vérité vraie » est beaucoup plus nuancée.

Premièrement, il n'y a pas deux classes mais trois.

---

(1) Paul Rives : « Condition prolétarienne ». *L'Effort*, 13 novembre 1941.

(2) Pierre Nicolle : « Nos raisons d'espérer après la défaite. *Voici*. Septembre 1940, p. 16. C'est nous qui soulignons.

On a beaucoup discuté sur les classes, leur nature, leurs espèces et leur nombre. Retenons de ces discussions que les classes existent et que leurs espèces varient suivant le point de vue auquel on se place.

Or, au point de vue du profit, qui est le point de vue marxiste, il existe trois classes et non point deux : il y a d'abord la classe de ceux qui « profitent » (actionnaires, patrons ou directeurs) et qui ne travaillent pas ; il y a, ensuite, la classe de ceux qui « profitent et qui travaillent ; il y a, enfin, la classe de ceux qui ne « profitent pas et qui travaillent ». Les premiers constituent la classe dite patronale, les seconds la classe dite moyenne, la troisième la classe dite ouvrière.

Marx avait prédit la disparition des classes moyennes. En attendant cette disparition, ses disciples se disputèrent : les uns voulurent précipiter le dénouement, les autres prétendirent qu'il fallait l'attendre. Au fond, le marxiste à toujours hésité à l'égard des classes moyennes, comme il a toujours hésité en face de la petite propriété privée. Cette hésitation se comprend fort bien. Si le profit artisanal est bâti sur les mêmes principes que le profit industriel, pourquoi le conserver ? Mais si le profit artisanal n' « exproprie » personne, pourquoi le supprimer ?

Quoi qu'il en soit de ces difficultés, qui ne regardent que les marxistes, les classes moyennes n'ont disparu ni dans les vieux pays européens à peine sortis de l'économie familiale, ni dans les pays neufs d'Amérique qui ne connurent que l'économie d'entreprise.

Cette survivance des classes moyennes, ou plutôt cette création de classes moyennes à partir de l'économie familiale et de l'économie d'entreprise, est de la plus haute importance pour la paix sociale. Partout où celles-ci existent fortes et prospères, l'amplitude du prolétariat est singulièrement atténuée. D'autre part, les classes moyennes font Etat-tampon, à moins qu'elles ne s'imposent comme arbitres.

Secondement, l'antinomie libéralisme ou marxisme n'existe pas davantage dans les faits économiques.

« Une troisième solution, dit M. Jacques Gascuel, paraît en train d'entrer dans le domaine pratique. Il est assez difficile de la définir d'une façon précise, mais on en discerne fort bien les grandes lignes. Il n'y a plus ni super-capitalisme, ni étatisation. Tout le système actuel reste en place et son évolution continue.

Mais le monopole est rongé par l'intérieur, soumis à de multiples contrôles de sorte que sa puissance disparaît et que, bon gré, mal gré, les groupes industriels et financiers, les grandes sociétés métallurgistes et minières sont obligées de travailler dans l'intérêt de tous.

L'Etat ne se charge pas de la direction. Il n'intervient pas dans les détails de la fabrication, des achats et des ventes, du financement. Il se borne à indiquer le résultat que le groupe ou la société doit atteindre, ce qu'il ou ce qu'elle doit produire, dans quel délai, à quel prix, dans quelle quantité, combien les ouvriers doivent être payés.

Pour faire prévaloir leurs desiderata, les gouvernements ont de nos jours des moyens d'une efficacité certaine. Seuls distributeurs des commandes importantes, des matières premières, des crédits, des transports, ils peuvent encore jouer sur les droits de douane et les contingents. Commerçants, industriels et banquiers sont pratiquement à leur merci. Point n'est besoin de se substituer à eux.

Le bon sens indique la voie à suivre : laisser aux entrepreneurs la direction de leurs entreprises qu'ils gèreront beaucoup mieux que ne pourrait le faire le meilleur des fonctionnaires, mais les obliger à travailler pour l'intérêt général.

On peut illustrer ces différentes conceptions économiques par une comparaison. Soit un individu propriétaire exclusif d'un troupeau de bêtes à cornes. S'il est libre de les abattre à son gré, de jeter le lait au ruisseau, même quand la famine règne dans le pays, nous sommes en plein libéralisme. Si l'Etat s'empare du troupeau, en répartit les fruits entre la population, ne laissant au propriétaire que sa part, strictement égale à celle des autres, nous faisons du collectivisme.

La solution actuelle ne correspond ni à l'une ni à l'autre de ces hypothèses. En l'espèce le propriétaire du troupeau n'est pas dépossédé, il garde la jouissance de son bien, mais l'utilisation qu'il en fait doit être conforme à l'intérêt général.

Il ne peut plus ni abattre ses bêtes comme il lui plaît, ni jeter son lait à l'égoût si bon lui semble. L'Etat fixe la quantité de viande qu'il doit livrer aux abattoirs, le nombre de litres de lait qu'il doit produire, la quantité de beurre qu'il doit livrer sur les marchés. L'Etat fixe également les prix de vente.

Dans chaque cas, l'abattoir, la laiterie, le marché est strictement déterminé. Les calculs sont faits d'une façon suffisamment large pour que le propriétaire du troupeau conserve un avantage sérieux, équivalent de la responsabilité qu'on lui laisse et du risque qu'il court.

Ainsi se trouvent conciliés l'individualisme et le collectivisme, l'intérêt privé et l'intérêt général (1). »

---

(1) Jacques Gascuel : « L'organisation future de l'Economie ». *Bulletin hebdomadaire*, 20 août 1941.

A vrai dire, ce n'est pas vers une troisième solution que nous marchons, mais vers une infinité de solutions qui vont du capitalisme industriel au socialisme par un dégradé progressif de systèmes intermédiaires. Or tout système intermédiaire amène tôt ou tard une participation ouvrière aux bénéfices, d'abord, et à la gestion, ensuite, dans la mesure même où le système se rapproche davantage de la socialisation.

Troisièmement, marxistes et libéraux ont également tort de considérer toute la vie sous l'angle de la production.

Tous les instants de la journée ne sont pas commandés *nécessairement* par la condition prolétarienne : à côté des heures de travail, il y a les heures de loisirs, et, dans le travail lui-même, il y a des éléments non prolétarisés.

Si les loisirs n'eurent pas dans le passé l'importance qu'ils méritent, cela vient pour une large part de ce que la vie en dehors de l'usine a été trop réduite, et qu'elle n'a pas été prise en considération. Il faut qu'en dehors de l'usine, l'ouvrier redevienne un homme libre : libre de ses mouvements, de ses pensées, de ses gestes. S'il en fut autrement dans le passé cela vient de la faute des hommes : d'un paternalisme excessif ou d'une carence inexcusable des pouvoirs publics. Cela n'est pas lié invinciblement au régime du profit.

Marxistes et libéraux ont également tort de considérer tout le travail sous l'angle du travail mécanisé.

Même à l'usine, toutes les tâches ne sont pas des travaux de manœuvres ou des heures à la chaîne. Certes la taylorisation, la rationalisation, le machinisme, ont fait trop souvent de l'ouvrier le « serviteur de la machine ».

Mais il reste une infinité de tâches qui exigent du jugement et de la responsabilité. Nul patron et nul ouvrier ne pensent que l'on peut faire fi de l'apprentissage et de la conscience professionnelle. L'un et l'autre vont de pair.

Or, qui dit conscience professionnelle, dit qu'il existe un domaine réservé au travailleur, domaine que les exigences du profit ne peuvent violer mais qu'elles supposent.

Quatrièmement, la condition prolétarienne est un bloc divisible. Cela aussi, le marxisme l'oublie.

Dans la mesure en effet où le profit subsistera, la lutte des classes pourra être atténuée, en fait, si les hommes y mettent un peu de bonne volonté et s'ils organisent un minimum d'institu-

tions capables d'émousser les rigueurs de la condition prolétarienne. On peut arrêter une maladie sans supprimer le microbe.

La législation sociale n'a pas pour but de supprimer le profit mais d'organiser une vie ouvrière humaine à côté du profit. Tous les pays avaient adopté, avant la guerre des mesures analogues, et, dans ceux où le poids des armements et des dettes de guerre n'étaient pas trop lourd, les résultats furent tels que, pratiquement, tous les éléments matériels de la condition prolétarienne avaient disparu.

Peut-on arriver aux mêmes résultats pour les éléments spirituels ?

Le contrat collectif et le corporatisme peuvent apporter l'un et l'autre de précieux avantages.

Certes les contrats collectifs sont (ou furent) plutôt des compromis que des instruments de collaboration. Mais un compromis marque toujours la fin de la lutte, ou l'ajournement des hostilités. Un compromis ne modifie pas les sentiments, mais il modifie les contrats : il est un moyen terme entre la guerre et la paix.

Le corporatisme va beaucoup plus loin. Bien qu'il substitue le groupe à l'individu, il reste soumis aux lois de l'intérêt financier ; les corporations des XVIIe et XVIIIe siècles nous l'ont bien montré. Mais parce qu'il substitue le groupe à l'individu, il institue un système de collaboration entre les différents éléments de la profession. Les libéraux lui reprochent même, non sans quelques raisons, de susciter des alliances immorales sur le dos du consommateur.

« L'esprit de cartel risque de se maintenir dans la corporation, grâce à la disparition de la concurrence. Les chefs d'entreprise ne changeront pas plus de mentalité que les ouvriers par le seul fait que les groupements changeront de nom et seront dotés de pouvoirs plus étendus » (1).

Grâce à cette disparition, les patrons seront infiniment mieux disposés à écouter les revendications ouvrières.

Mais tout cela n'aboutirait pas au résultat recherché si une large politique sociale n'était pas inaugurée au lendemain de la guerre.

---

(1) Louis Baudin : « *Le Corporatisme* », L. G. D. J., 1941, p. 122.

Cette politique s'efforcera d'abord de donner à l'ouvrier une vie matérielle décente. Puis elle tâchera de lui ouvrir l'accès de la propriété privée pour l'enraciner au sol. Elle cherchera, enfin, à le faire participer à la culture, à la civilisation et aux richesses spirituelles : car les richesses matérielles ne sont pas les « Vraies richesses », ni toutes les richesses.

Certains esprits proposaient avant la guerre que les travaux pénibles ou « sans âmes » soient faits à tour de rôle par les membres de la collectivité nationale. Est-ce que, par hasard, l'humanité ne s'orienterait pas dans ce sens ? N'est-ce pas le sens profond des divers « services civiques » qui apparaissent dans les pays d'Europe ? La vie communautaire n'exigerait-elle rien de tel ?

Ainsi est-il possible de conserver quelques avantages du profit sans en avoir tous les inconvénients

M. Paul Rives demandait que le prolétariat soit « intégré dans la production » (*Effort*, 13 novembre 1941). Nous pensons qu'il suffirait (et qu'il serait plus utile) de l'intégrer dans la Nation. Si l'on veut bien réfléchir à tout ce que ce programme comporte de valeurs universelles, personnalistes et spirituelles, quand cette Nation s'appelle la France, cette réforme nous paraît à la fois plus profonde et plus efficace.

Deux mots résument toute cette politique sociale de l'avenir : « Sécurités et Humanités ouvrières ». On a fait quelque chose pour les premières. Qu'a-t-on fait pour les secondes ? Rien.



Ramenons ce débat à quelques vérités simples : l'intérêt est un stimulant de l'activité qu'il est impossible de supprimer ; sur ce point les libéraux ont raison. L'intérêt divise : sur ce point les marxistes ont raison à leur tour. Mais ils ne remplacent pas ce qu'ils suppriment. Les spiritualistes n'auraient-ils donc rien à proposer ?

Puisqu'un minimum de bien-être est nécessaire pour pratiquer la vertu, un minimum d'égalité est nécessaire pour pratiquer la charité : les inégalités trop voyantes engendrent l'envie, l'envie engendre la haine et la haine provoque la guerre ; l'esprit a besoin de s'incarner dans les institutions pour passer dans les faits.

« Ne vous contentez jamais, dit Pie XII aux catholiques, au fond de votre âme, d'une médiocrité générale des conditions publiques, dans laquelle la masse des hommes ne puisse, sinon par des actes de vertu héroïque, observer les divers commandements » (1).

Dès lors, si les causes de lutte ou de décadence sociales pèsent trop sur les consciences, il est infiniment probable que celles-ci fléchiront sous le poids. C'est pourquoi, dans la mesure où la bureaucratie s'implantera, l'irresponsabilité s'implantera aussi, et, avec elle, la cause profonde de toute décadence sociale. Le catéchisme nous dirait qu'il ne faut pas jouer avec la tentation.

Mais, ceci dit et concédé au déterminisme historique des uns et des autres, il est vrai que les forces spirituelles ne sont pas inutiles dans les secteurs de la vie économique les plus exposés à la lutte des classes ou à l'anarchie et que le déterminisme est à lui seul incapable d'assurer à la fois la paix et le progrès, même dans les secteurs de la vie économique ou l'équilibre des forces est aussi rigoureux que possible.

« Le salut pour les nations ne vient pas des moyens extérieurs, de l'épée, qui peut imposer des conditions de paix, mais ne crée pas la paix. Les énergies qui doivent renouveler la face de la terre doivent venir du dedans, de l'esprit. » (Sumni Pontificatus).

Ajoutons que ces énergies doivent être d'autant plus actives — Montesquieu aurait dit que la vertu est d'autant plus nécessaire — que la Révolution économique, après avoir rapproché les hommes, leur impose chaque jour davantage de vivre côte à côte.

André Desqueyrat.

---

(1) Pie XII : Discours pour le cinquantenaire de *Rerum Novarum*.

REVUE DES LIVRES

Abel Bonnard, de l'Académie française. — **Pensées dans l'action** — Grasset, Paris, 1941, 125 pages.

Ce volume contient sept articles inspirés par les conditions de la vie française au long du deuxième semestre de 1940, conditions qui n'ont guère changé depuis. Ce sont des réflexions sur les qualités et défauts de notre race, sur la politique éclairée du chef de l'Etat, l'explication morale de notre défaite, les tendances actuelles de notre jeunesse. Problèmes sur lesquels M. Abel Bonnard porte un œil sagace peu enclin à l'indulgence, confiant malgré tout dans le rude avenir. Ferme leçon, que résume à sa manière, sans nuances il est vrai, cette parole prononcée par un de ces « Français fondamentaux » que l'auteur rencontre notamment dans les fonctions modestes (ici, c'est un métayer qui parle) : « Monsieur, je comprends bien que tout est à refaire. »

Gustave Desbuquois.

La France et la Civilisation contemporaine — Bibliothèque de Philosophie scientifique. Flammarion, un vol. in-12, 350 pages. Prix : 30 fr.

M. Paul Gaultier a rassemblé sous ce titre dix monographies abondamment documentées. Les noms illustres des signataires ne laissent pas que d'être imposants : Paul Valéry : *La Pensée et l'Art français* — G. Lecomte : *La littérature française contemporaine* — P. Gaultier : *La Philosophie française contemporaine* — E. Borel : *Les mathématiques françaises contemporaines* — M. Caullery : *Les Sciences biologiques dans la France contemporaine* — G. Roussy : *Les Sciences médicales contemporaines* — L. Hourticq : *L'art français contemporain* — G. Samazeuilh : *La Musique française contemporaine* — Mgr Calvet : *La Religion dans la France contemporaine.*

Maints de ces écrits échappent à notre compétence. Les maîtres qui les ont écrits leur donnent la garantie de leurs noms. Dans l'ensemble, ce livre contient une nomenclature surabondante de personnages plus ou moins illustres, dont les œuvres sont en général brièvement appréciées et situées. Cette revue rendra sans doute service à certains lecteurs.

A vrai dire, nous y avons trouvé une déception. Le titre du recueil promettait une mise en place de la France par rapport à la « civilisa-

tion contemporaine ». Le lecteur avide attendait qu'on lui fournît : 1° une définition de la France et de ses richesses spirituelles ; 2° une juste insertion de la France dans le travail des nations au service d'une civilisation humaine commune. Ce bilan demandait de la franchise, de l'intelligence, un réalisme courageux. Il nous eût orienté très utilement dans l'effort que nous avons à fournir. Il eût ainsi montré combien la France était utile à la communauté universelle. Au lieu de cela, nous trouvons dans ce livre une nomenclature infinie et médiocre, sorte de palmarès d'exposition où les médailles d'or et d'argent sont distribuées par milliers. On imagine difficilement un témoignage plus expressif des idées et des mœurs que nous espérions abolies. Rien de plus vétuste et petit bourgeois. C'est un livre d'avant révolution qui donnera à l'étranger une fâcheuse image de la France. Ou plutôt qui exprimera assez bien le vieux régime dont la France d'aujourd'hui espère se délivrer.

Le chapitre le plus synthétisé et qui a le bon goût d'éviter les nomenclatures, est celui où Mgr Calvet traite du catholicisme.

Paul DONCŒUR.

E. J. CHEVALIER. — **L'âme grecque, pages de la littérature antique** — J. Marguerat à Lausanne, éditeur. 360 pages.

Un livre de noble aspect, fort bien imprimé, sur beau papier embelli de quatre phototypies artistiques, où l'auteur a tenté « de rendre perceptible, par un choix de textes où poètes, historiens et philosophes voisinent, l'âme grecque à l'époque merveilleuse et complexe qui s'étend du VI° au IV° siècle », en signalant uniquement « ce qui compose ou révèle son attitude devant les problèmes essentiels de la vie ».

Choix, oui, qui laisse de côté bien des tares de l'âme païenne, et met surtout en lumière avec son appétit de jouissance plus ou moins raffinée sa passion de gloire. Mais quand on a parcouru cette anthologie signée des grands noms de l'Hellade, on reste frappé de ce qu'un pareil raccourci laisse encore à désirer : ainsi l'homme du dehors n'a perçu du spectacle, à travers les déchirures de la toile, que de décevants reflets.

Et puis, c'est traduction ! Comme le disait Lamartine, en faisant à l'Académie l'éloge de son prédécesseur M. Daru, traducteur d'Horace : « On ne traduit personne : l'individualité d'une langue et d'un style est incommunicable. La pensée tout au plus se transvase d'une langue à l'autre ; mais la forme de la pensée, mais sa couleur, mais son harmonie ! » Même chez ceux qui ont l'heur de lire le grec à livre ouvert (c'est notre auteur qui l'avoue) « l'enchantement subtil de cette poésie n'a que de rares amis. Par l'ignorance de la langue et du rythme, de la culture et du milieu, nous avons perdu la clef de l'inaccessible jardin ». Eh oui...

La mélancolie du lecteur s'accroît encore d'une impression pénible, que M. Chevalier a lucidement analysée. Des plus beaux morceaux de la culture hellénique se dégage un relent d'inespérance, « une insondable tristesse » qui « accompagne les effusions les plus passionnées, les descriptions les plus ardentes de la joie de vivre ». Tristesse des âmes vulgaires déçues par le plaisir même ; tristesse des âmes les plus hautes aspirant à une vérité dont elles ont soif et qu'elles sentent ne pouvoir atteindre. Et de conclure : « Il est émouvant de songer que l'Evangile est venu répondre, malgré ses divins paradoxes, à certaines pages inquiètes du philosophe, à son idéal inouï de contemplation comme à ses rêves insensés d'amitié parfaite. »

Maurice Rigaux.

Maurice Bouvier-Ajam. — **La Doctrine Corporative** — Préface de Louis Baudin, professeur à la Faculté de Droit de Paris — Librairie du Recueil Sirey, Paris, 1941 — Un vol. in-8° de 276 pages.

C'est une troisième édition de son livre, entièrement remaniée et mise à jour, que nous présente M. Bouvier-Ajam, directeur des études de l'Institut d'études corporatives et sociales. On y trouve d'abord une histoire à grands traits du corporatisme français jusqu'à la loi Caziot de décembre 1940 inclusivement ; puis un exposé doctrinal des raisons d'être, des principes et des méthodes du corporatisme. Les tendances de l'auteur sont nettement sociales et anti-capitalistes, quoiqu'il admette le jeu d'une « concurrence moralisée ». Il ne laisse à l'Etat qu'un rôle de surveillance et d'arbitrage. Il se montre enfin anti-syndicaliste. Sur ce dernier point cependant sa pensée manifeste une hésitation ou peut-être une évolution : il écrit en effet (p. 256) : « Si le syndicalisme érigé à l'état de synthèse sociale et même économique, s'oppose au corporatisme, il n'en faut pas moins reconnaître que le syndicat est le matériau essentiel de l'édifice corporatif, que la corporation l'adopte ou qu'elle le crée. » Il semble ainsi revenir sur les jugements exprimés p. 137. Nous faisons d'autre part de sérieuses réserves sur l'exposé des doctrines sociales catholiques. Par ailleurs l'auteur semble admettre que le simple jeu de l'organisme corporatif supprimera les crises de surproduction et résoudra les grands problèmes sociaux du pays : n'est-ce pas oublier la nécessité d'un effort de pensée et de direction à la tête de l'économie française pour mener à bien l'œuvre de redressement national. Mais ces critiques de positions qui ne sont pas toujours absolument nettes, on ne s'en étonnera pas en une matière aussi complexe, n'enlèvent pas à l'ensemble de l'œuvre un intérêt dû à la compétence de l'auteur et à ses longs travaux.

Pierre Bigo.

Emmanuel AEGERTER. — **Les Grandes Religions** — Presses Universitaires de France, Paris, 1941, 128 pages.

On ne cherchera pas dans ce livre une étude critique, mais seulement un exposé des grandes conceptions religieuses dans lesquelles l'humanité a cherché le mot de son destin. Cet exposé est d'une lecture aisée, agréable, tel qu'il convient à une collection de vulgarisation. Un courant de large sympathie humaine y circule.

L'avant-propos nous avertit que ces pages, touchant « au plus grand des problèmes humains », ne pouvaient être écrites « que dans le plus pur esprit de sincérité » et que « le lecteur, quel qu'il soit, le parcourra sans y rien chercher qui heurte sa conscience ». Mais quel catholique ne sera pas déçu de voir l'auteur se tenir sur la réserve devant la question capitale entre toutes, la divinité du Christ, et se contenter de faire le point des positions actuelles ? (p. 98). Après avoir largement esquissé l'ensemble du christianisme, on nous dit qu' « au delà des divisions doctrinales, c'est la personnalité même de Jésus qui donne toute sa force et tout son sens à ce vaste mouvement religieux » (p. 106). Mais alors pourra-t-on encore mettre sur le même pied la thèse du Dr Couchoud concluant « à la non-historicité de Jésus », et les grands tenants de « l'école orthodoxe » le P. de Grandmaison et le P. Lagrange, pour ne parler que de l'exégèse française.

Des remarques similaires sont à faire sur la position qu'adopte l'auteur vis-à-vis des Evangiles et Epitres, dont il sous-estime la valeur comme sources historiques (p. 96) et vis-à-vis de l'origine de l'Eglise où on ne voit qu'une création imposée par le retard de la parousie attendue (p. 100).

Claude BIED-CHARRETON.

P. ARCHAMBAULT. — **Initiation à la Philosophie Blondélienne en forme de court traité de métaphysique** — Bloud et Gay, 1941, 128 pages. Prix : 18 fr.

Le titre de ce cahier nous dit bien ce qu'a cherché à nous donner M. Archambault : c'est d'une initiation qu'il s'agit en forme de traité de métaphysique, d'où la répartition générale, la division en chapitres et jusqu'à la présentation en paragraphes qui énumèrent les idées avec leurs références. Cette disposition aidera certainement qui est déjà un peu familiarisé avec la philosophie à pénétrer dans l'œuvre de M. Blondel. Nous avons là une initiation très complète et très sûre qui rendra service à tous ceux sur qui cette œuvre exerce un puissant attrait. Maintenant qu'en fin de compte, après avoir suivi le guide, on n'ait qu'un plus vif désir de revenir à la source et surtout à cette première *Action* de 1893 dont tout le reste est venu par manière d'épanouissement ou de substructure, c'est ce qui, de son propre aveu, ne saurait plaire davantage à ce guide même...

Claude BIED-CHARRETON.

Dimitry MEREJKOVSKI. — **Luther** — Gallimard, 285 pages. Prix : 35 fr.
Pascal — Grasset, 260 pages. Prix : 24 fr.

Deux biographies qu'il est loisible de présenter ensemble, comme bras sous bras, tellement s'y marque une paternité commune, qui leur donne même allure, même force d'évocation, même originalité profonde de visage. M. Merejkovski est un russe orthodoxe qu'afflige le sort de l'Eglise chrétienne déchirée dans son unité et qui, cherchant le pourquoi de ce déchirement et le comment de l'Unité à faire, dans une Eglise œcuménique sous le signe et dans l'ordre de la charité selon Pascal, découvre chez ces deux hommes, avec contribution certes très différente, des précurseurs de cette grande œuvre. Donc biographie à objectif en somme théologique, où, disons-le sans avoir à y insister, un théologien catholique et même un simple historien auraient assurément pas mal de réserves ou rectifications à apporter, par exemple, sur ce qui est dit ou suggéré du rôle historique de la papauté, de la souveraineté et infaillibilité pontificale... etc. Les préjugés orthodoxes ne sont pas suffisamment dépassés par l'auteur, malgré son érudition, la noblesse un peu romantique de ses intentions et même sa visible liberté d'esprit (par exemple à propos des Provinciales, de la Casuistique et des Jésuites, contre Pascal).

Pascal au reste l'a séduit. Luther, qu'il n'accable certes pas, le déconcerte par la contradiction entre le génie religieux qu'il lui attribue et les défaillances, parfois l'odieux de son activité publique, le bouillonnement morbide de son tempérament. A faire revivre puissamment ces deux hommes, les dons certains, chez l'auteur, d'analyse pénétrante, et après réfraction en lui-même, d'évocation colorée et vibrante jusqu'à en être parfois théâtrale, se déploient avec une fière aisance. Cet apport d'âme slave fait pour nous le neuf de ces biographies. La traduction de M. Constantin Andronikof est d'excellente qualité : mérite à relever, étant donné l'originalité vigoureuse du texte premier.

Louis BARDE.

Lieutenant-Colonel Henri CARRÉ. — **Duguay-Trouin, Corsaire et chef d'escadron** — Editions Gallimard, Paris, 1941. In-8° de 261 pages. Prix : 45 fr.

C'est en homme d'armes que l'auteur a tracé le brillant exposé de la vie de René Duguay-Trouin, le célèbre corsaire malouin ennemi juré des flottes anglaises et hollandaises conquérantes pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg et toute la campagne de succession d'Espagne.

C'est en même temps une page vivante d'histoire de France. Autour de l'intrépide marin de 18 ans, devenu capitaine de frégate et chef d'escadre, on voit se grouper l'élite des grands chefs militaires de Louis XIV et on assiste successivement à l'apogée du grand règne,

puis aux fautes de tactique, à la décadence et à la ruine des guerres perpétuelles.

Le courage indomptable, l'ardeur au combat n'avaient pas endurci le cœur profondément humain de Duguay-Trouin, sensible et vibrant, tendrement aimant pour les siens. Comme le colonel Pétain dans ses hautes leçons d'art militaire, il prévoyait toujours le péril et prenait toutes les dispositions pour y parer. Désintéressé, chevaleresque, il a mérité l'admiration de ses ennemis. Le Roi Soleil, avec sa bonhomie charmante, sut remarquer et récompenser sa bravoure et son dévouement presque fanatique à sa cause.

L'auteur ne passe pas sous silence son libertinage. Mais c'est en toute sécurité qu'il affronta la mort avec sa foi profonde de Breton.

Yves COMTE.

Paul-Louis JEANNIN. — **La Recherche de la Vie.** — Les Livres Nouveaux, Paris, Avignon, 1940, 242 pages.

« Ce livre a été fait de pièces et de morceaux » dit l'introduction. Il est vrai et la lecture en devient pénible. Le lecteur est fatigué par trop de discussions abstraites. Il est dérouté par des épisodes qui se suivent au hasard et se soudent mal les uns aux autres. Quelques situations un peu brutales augmentent encore son malaise. Mais il y a aussi dans ce récit un effort intéressant pour fixer l'itinéraire d'un jeune intellectuel qui, ayant perdu la foi, garde néanmoins le goût de la vérité et la recherche à travers les déceptions et les blessures de la vie ; finalement il l'entrevoit en mourant sur le champ de bataille.

Jules COURTILLES.

Robert CROTTET. — **Maouno de Finlande.** — Grasset, éditeur, 1941, 213 pages. Prix : 21 fr.

C'est le roman d'un renne et d'un jeune Lapon élevé à Helsinki, qu'un secret atavisme a ramené vers le Nord. L'aventure, telle qu'elle est contée, est mince, mais elle évoque, dans une atmosphère de rêve, les Lapons, ce peuple étrange, leurs mœurs, leurs légendes, les immenses espaces du Nord. Et de tout cela, il se dégage une intense poésie.

Jules COURTILLES.

LES ÉVÉNEMENTS

23 *décembre* 1941. — L'île de Wake, base américaine du Pacifique, est occupée par les Japonais.

24 *décembre*. — Pie XII adresse au monde un message sur les conditions d'une paix juste et durable.

Message de Noël du Maréchal, à l'adresse des prisonniers de guerre.

Les Britanniques prennent Benghazi, en Cyrénaïque.

25 *décembre*. — Capitulation de Hong-Kong.

26 *décembre*. — Sous le commandement de l'ex-amiral Muselier, des forces gaullistes débarquent aux îles Saint-Pierre et Miquelon.

M. Churchill prend la parole devant le Congrès américain.

27 *décembre*. — Le général Sir Henry Pownall est nommé commandant en chef des forces britanniques en Extrême-Orient.

28 *décembre*. — Un communiqué anglo-soviétique révèle que des échanges de vues ont eu lieu à Moscou, dans la deuxième quinzaine de décembre, entre MM. Staline, Molotov et Eden, en présence de plusieurs ambassadeurs des deux pays.

Dans le même temps, conférence militaire à Tchoung-King entre le maréchal Tchang-Kai-Chek, le général Wavell, commandant en chef aux Indes, et le major général Brett, chef de l'aviation des Etats-Unis.

Occupation par les Japonais de l'archipel Gilbert, en Polynésie occidentale.

29 *décembre*. — Conférence, à la Maison-Blanche, entre MM. Roosevelt, Churchill et les représentants diplomatiques de l'Amérique latine. M. Churchill, accompagné du premier ministre du Canada, Mackensie King, se rend de Washington à Ottawa.

M. Eden rentre en Angleterre.

Les Japonais prennent Ipoh, centre de production d'étain en Malaisie.

30 *décembre*. — Libération de 8.000 prisonniers nord-africains.

Soutenus par la flotte, des renforts russes venus du Caucase débarquent à Kertch et Féodosia en Crimée.

31 *décembre* 1941. — Message de nouvel an du maréchal Pétain.

Discours de M. Churchill devant le Parlement canadien.

La ville de Kalouga est reprise par les Russes.

1er *janvier* 1942. — Vingt-six Etats en guerre contre les puissances de l'Axe, signent à Washington un pacte de solidarité.

Reprise des « conférences stratégiques » Roosevelt-Churchill.

Les Britanniques évacuent l'Etat de Serawak, partie anglaise de Bornéo.

Les Japonais occupent Kuantan, à 250 kilomètres de Singapour.

Changement de président à la Cour suprême de Riom : M. Caous remplace M. Lagarde, démissionnaire.

2 *janvier*. — Entrée des Japonais à Manille, capitale des Philippines.

Les Anglais prennent Bardia, en Cyrénaïque.

Reprise de Staritza par les Russes.

3 *janvier*. — Nomination de M. Rochat comme secrétaire général des Affaires étrangères et ambassadeur de France.

4 *janvier*. — Le général anglais Wavell reçoit le commandement de toutes les forces terrestres, navales et aériennes opérant contre l'Axe dans la zone sud-ouest du Pacifique. Un commandement analogue est confié au maréchal Tchang-Kai-Chek dans le secteur chinois. Une offensive chinoise repousse les Japonais aux environs de Tchang-Cha, dans le Hounan.

Parlant à la radio de ses entretiens de Moscou, M. Eden fait entrevoir une collaboration plus étroite entre l'Angleterre et l'U. R. S. S.

6 *janvier*. — M. Roosevelt adresse au congrès un message où il exprime sa confiance dans la victoire finale des Etats-Unis et de leurs alliés.

8 *janvier*. — Visite de M. von Ribbentrop à Budapest.

Le gérant : Louis Laboureur. IMP. LABOUREUR ET Cie, ISSOUDUN (INDRE)